Objectif MAGAZINE

DÉCEMBRE 2022 / GRATUIT

| N° | 125

UNE HEURE AVEC...

ELIZABETH RIVIÈRE, PRÉSIDENTE DE LA CMA

DOSSIER

TRANSITION NUMÉRIQUE : L'ENJEU DES ENTREPRISES

C DANS L'AIR

FORMATIONS EN ALTERNANCE : TOUJOURS PLUS ADAPTÉES !

ZOOM. Comment inciter les jeunes Calédoniens à revenir - **ÉCONOMIE.** Immobilier : 64 milliards de F CFP de transactions - **FOCUS.** L'armée de Terre recrute ! - **ÉCHOS.** Du Pacifique - Du Web - De l'éco

ISBN 1 6596 848 8887

www.objectifnc.com

IMMOBILIER
INVESTISSEMENT
AUSTRALIE

IMMOBILIER EN AUSTRALIE

AGENCE FRANCOPHONE
Sydney

LIONEL ROBY, votre agent immobilier en Australie depuis 2007.

Tél. + 614 04 690 888

Mail : info@agencefrancophone.com

Suite 402 / 261 George St
SYDNEY 2000 NSW

WWW.AGENCEFRANCOPHONE.COM

GeronImmO
Sur toute la Calédonie

NOUVELLE-CALÉDONIE

DAVID CADO / Tél. : 78 26 73 (david@geronimmo.nc)

CP 2005 - 92T - Nouméa GB - SGCB ALMA

MALOLO NOOSA - WELCOME TO TOWNHOUSE

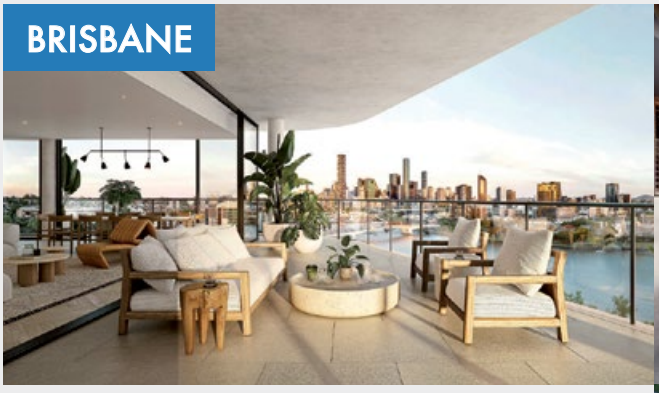

THE AMBROSE

| MILTON, BRISBANE |

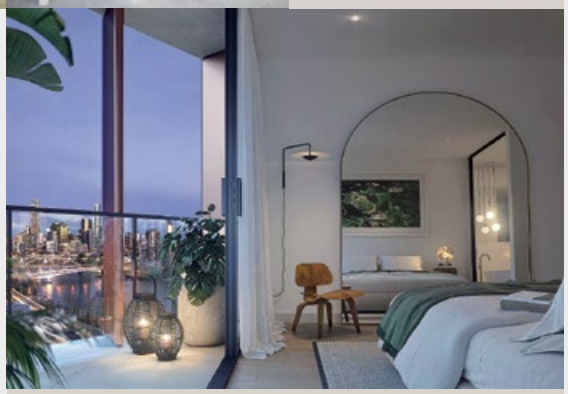

A PLACE TO PAUSE AND UNWIND

THE PARK HOUSE RIVER SIDE VIEWS

WWW.OBJECTIFNC.COM

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !

ÉDITÉ PAR
SPAP
29 BIS, AVENUE FOCH
BP 4015 98846 NOUMÉA CEDEX
TÉL. : (687) 27 88 16
SABINE.ZERATHE@SPAP.NC
WWW.OBJECTIFNC.COM

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JULIEN RAVEL

RÉDACTION EN CHEF
NATHALIE VERMOREL
OBJECTIF@LAGOON.NC

RÉDACTION
SYLVIE NADIN
NATHALIE VERMOREL

PHOTO DE COUVERTURE
DELPHINE MAYEUR

PHOTOGRAPHIES
DELPHINE MAYEUR
NATHALIE VERMOREL
DR
SHUTTERSTOCK

CHEF DE FABRICATION
ARNAUD FILIPPI
PAO@SPAP.NC

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
MARIE MARITAN

RÉGIE PUBLICITAIRE
SPAP - TÉL. : (687) 27 88 16

PRÉPRESSE / IMPRESSION
ARTYPO

TIRAGE
6 000 EXEMPLAIRES

DIFFUSION
PLANET MÉDIA

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
ISBN 16596 848 8887

Toute reproduction, même partielle, des textes, illustrations, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

Le premier pas…

C'est l'un des enjeux majeurs des entreprises pour gagner en productivité et en compétitivité. Pour autant, l'adoption des outils digitaux n'est pas encore l'affaire de tous. Sur le Caillou, quatre entreprises sur dix rencontraient des freins à l'utilisation du numérique en 2021 selon l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie. Faute de connaissance, de compétences en interne, de temps et d'énergie, peur du coût… Les freins à la transition numérique sont tenaces.

« LES OUTILS NUMÉRIQUES BOULEVERSENT LES MÉTIERS ET TRANSFORMENT L'ÉCONOMIE. »

Si les grandes entreprises ont d'ores et déjà lancé leur mutation numérique pour bénéficier de ce levier de croissance, force est de constater que les TPE-PME sont à la peine.
À l'heure où les outils numériques inventent de nouveaux modèles, renouvellent les process, bouleversent les métiers et transforment l'économie, les entreprises n'ont plus vraiment d'autre choix que de se réinventer et d'innover dans un contexte de plus en plus concurrentiel.
Néanmoins, si le virage digital est désormais devenu incontournable pour anticiper les défis de demain, faire sauter le pas du numérique aux petites entreprises calédoniennes reste aujourd'hui un enjeu de taille.

par Nathalie Vermorel

IL Y A DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR.

MINI ELECTRIC.

MINI

Prestige Motors - 2, Rue Edmond Harbulot - Nouméa - Nouvelle-Calédonie - Tél (+687) 44 30 00
Construisons notre pays, économisons l'énergie.

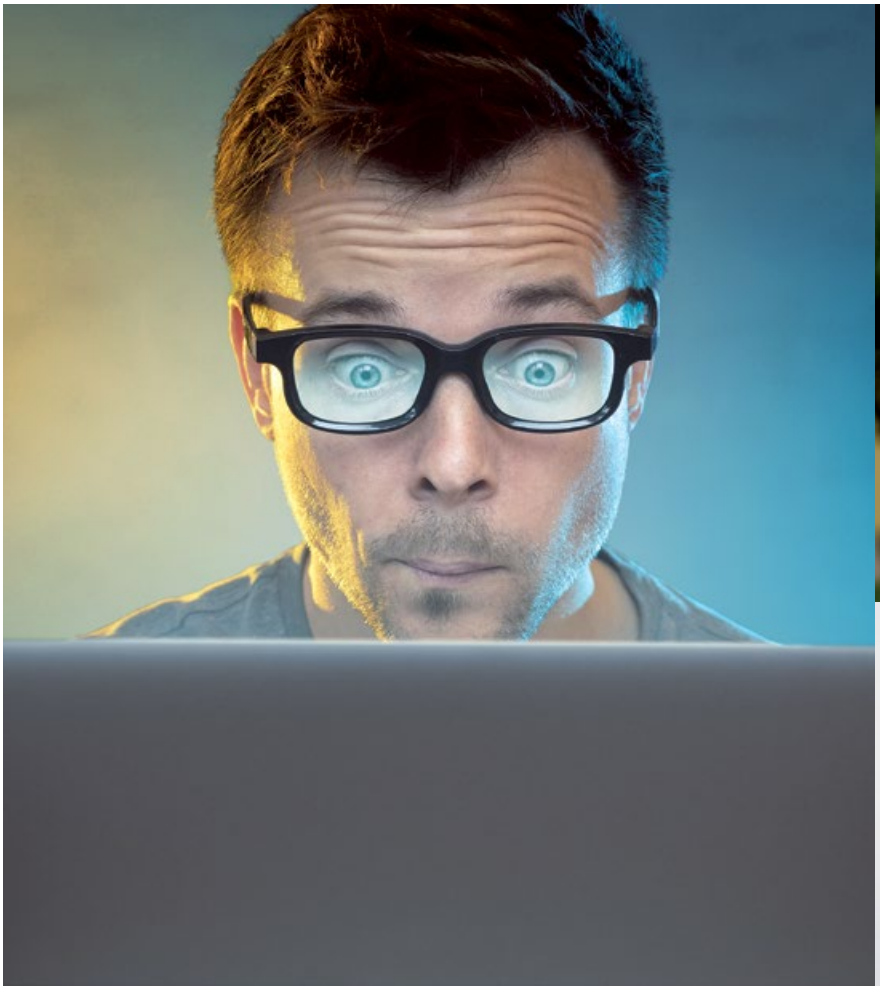

© SHUTTERSTOCK

© DELPHINE MAYEUR

© SHUTTERSTOCK

DOSSIER

18 **TRANSITION NUMÉRIQUE : L'ENJEU DES ENTREPRISES**

L'adoption des outils numériques pour améliorer la performance des entreprises n'est pas encore ancrée sur le territoire, où les TPE sont particulièrement à la traîne. Pourtant, le numérique peut être un atout majeur pour le tissu économique le plus fragile.

10 UNE HEURE AVEC...
Elizabeth Rivière, présidente de la CMA

14 ACTUS

30 ZOOM
Comment inciter les jeunes Calédoniens à revenir

32 FOCUS
Formations en alternance : toujours plus adaptées !

34 FOCUS
L'armée de Terre recrute !

36 ÉCONOMIE
Immobilier : 64 milliards de F CFP de transactions

38 ÉCHOS
Du Pacifique
Du Web
De l'éco
Météo du Caillou

L'ALTERNANCE,
UNE AUTRE FAÇON DE RECRUTER

Offre de formation*

5 licences professionnelles :

- Métiers de la comptabilité et gestion : révision comptable parcours comptabilité et contrôle de gestion
- Métiers de la comptabilité et gestion : collaborateur social et paie
- Commerce et distribution
- Métiers de la communication : chargé de communication parcours communication et arts numériques
- Métiers de l'instrumentalisation, de la mesure et du contrôle qualité (sous réserve d'ouverture)

Contacts : 290 451 - cfa@unc.nc

**formations sélectives à capacité d'accueil limitée*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE

CFA SUP
Centre de formation par alternance

LE RETOUR DES CROISIÉRISTES

C'était devenu un spectacle inhabituel. Ce mardi 4 octobre, la silhouette du navire Pacific Explorer de la compagnie australienne P&O Cruises se dessine dans la grande rade de Nouméa, marquant la reprise du tourisme de croisière sur le Caillou après deux ans d'arrêt dans le cadre des mesures de prévention prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19. À son bord, 1 900 passagers. À quai, où une cérémonie d'accueil était organisée à la gare maritime, des élus, des représentants coutumiers, des acteurs de la filière (…) et la présidente de Carnival Australia, Margareth Fitzgerald. Cette escale, la première depuis le 16 mars 2020, ouvre la voie. Dans son sillage, une vingtaine de navires de la compagnie P&O Cruises devraient faire escale sur le Caillou d'ici la fin de l'année, tandis que 150 escales sont annoncées pour 2023.

© NV

© DELPHINE MAYEUR

« Près de 600 entreprises individuelles pourraient disparaître »

ELIZABETH RIVIÈRE, PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Propos recueillis par Nathalie Vermorel

ÉLUE LE 2 FÉVRIER 2022 À LA TÊTE DE LA CMA, ELIZABETH RIVIÈRE A À CŒUR D'ACCOMPAGNER L'ARTISANAT, UN SECTEUR « *EN MANQUE DE VISIBILITÉ ET DE PERSPECTIVES* » ET DE FAIRE CONNAÎTRE SES DISPOSITIFS, « *PEU CONNUS ET PAS ASSEZ UTILISÉS* ». PREMIÈRE FEMME AUX MANETTES, ELLE EST SUR TOUS LES FRONTS POUR « *ACCOMPAGNER ET DÉFENDRE CE TISSU ÉCONOMIQUE, INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE* ».

Comment se porte le secteur de l'artisanat ?
Le secteur est en grande difficulté. Il connaît des périodes en dents de scie depuis quelques années, qui ont été accentuées par la crise sanitaire. Les artisans ont su faire preuve de résilience, certains ont dû se réinventer pour maintenir le cap, mais là, nous subissons une surenchère d'événements qui ne participent pas à la sérénité du secteur : des conditions climatiques qui retardent l'exécution des chantiers, une situation inflationniste mondiale qui conduit à une hausse des prix des matières premières, du carburant, du fret, des approvisionnements compliqués, une baisse du pouvoir d'achat, des départs de consommateurs, des incertitudes politiques… Tout se combine, tout se complique et tout rend l'activité artisanale difficile aujourd'hui. Nous allons avoir besoin d'aide.

Vous avez fait réaliser une enquête sur l'impact du contexte international sur le secteur artisanal *. Quels en sont les principaux enseignements ?
Les entreprises font état d'un déficit de visibilité et de peu de perspectives sur les mois à venir, tous secteurs confondus. Néanmoins, c'est particulièrement vrai pour le secteur du BTP. On voit bien qu'il n'y a pas de grande régularité dans les chantiers. Souvent, ils arrivent en masse et, par moments, il n'y a plus rien. Le secteur de l'alimentation est aussi fortement impacté en raison des hausses des prix (matières premières, gaz, carburant) mais aussi de tout le système qui va de pair, c'est-à-dire le fret. Ces difficultés sont accentuées pour ceux qui sont les plus éloignés de Nouméa. Je pense aux îles, notamment. Tout cela a une répercussion sur les taxes, donc sur le prix de revient final. Que font les artisans ? Au début, ils essaient de rogner sur leur marge pour ne pas augmenter leurs prix, respecter leurs devis, mais à un moment donné, ce n'est plus tenable. Il y a une augmentation, forcément.

« TOUT REND L'ACTIVITÉ ARTISANALE DIFFICILE AUJOURD'HUI. »

Que traduisent les résultats de l'enquête ?
Nous avons commandité cette enquête pour mieux comprendre et mesurer les difficultés de nos ressortissants afin d'être capables de leur apporter des solutions. Ça passe par changer notre façon de travailler et sensibiliser les instances du territoire. Nos élus doivent prendre conscience que ce tissu économique de proximité est important car il permet à de très nombreuses TPE d'exister au plus près de leur lieu d'habitation. C'est un modèle que nous devons continuer à soutenir. Les chiffres sont alarmants et nous risquons d'avoir des fermetures d'entreprise. 98 % des artisans déclarent subir un impact des phénomènes internationaux sur leur activité. Au moins neuf entreprises sur dix sont impactées par la hausse des prix des matières premières, du carburant et des équipements. La moitié déclare une >>

<< perte de chiffre d'affaires liée à cette situation et un quart voit leur rentabilité baisser. Autre facteur très alarmant, plus de la moitié des entreprises artisanales dit être en difficulté, dont 15 % en très grande difficulté. Ça veut dire qu'elles sont arrivées à un point où elles n'arrivent plus à payer certaines charges. Enfin, 5 %, soit près de 600 entreprises individuelles, déclarent qu'elles sont ou vont être en cours de cessation de leur activité.

Quel sont les leviers d'accompagnement de la CMA ?
Nous avons un service dédié à l'accompagnement des entreprises en difficulté. Mais la réalité, c'est que l'artisan a l'habitude de se débrouiller seul, y compris en cas de difficulté. Notre service Rebond a pour but de dresser un état des lieux de l'entreprise afin d'étudier les leviers et le travail qui peut être engagé : diversification de la clientèle, réduction de certaines charges, mise en place d'outils marketing… Cet outil n'est malheureusement pas assez connu et encore trop peu utilisé (…). Depuis 2020, travailler autrement et se réinventer sont devenus une nécessité. À un moment, nous ne pourrons plus travailler seuls. Il faudra penser à des modèles comme des coopératives, d'achat pour permettre de diminuer les coûts, ou pour répondre à des appels d'offres. Notre époque ne permet plus l'individualisme.

Parmi les points soulignés dans l'enquête, certains artisans relèvent un manque de personnel compétent et des difficultés de recrutement. Le secteur ne séduit plus ?
Bien au contraire ! Depuis la crise sanitaire, les gens ont tendance à venir vers les métiers de l'artisanat. Ils recherchent une autre façon de vivre. D'ailleurs, nous observons des reconversions professionnelles. Ces métiers attirent car il y a du travail, à condition d'avoir les compétences pour les exercer. Ces compétences, on les retrouve dans de nombreux métiers mais pas dans tous car certains secteurs offrent peu de débouchés. À ce sujet, on a fait des propositions au Gouvernement dans le cadre de la formation en alternance. Si elles sont validées, elles offriront des perspectives. Il s'agit de la mise en place d'un CAP multi-services qui permettrait de combler les compétences inexistantes dans certains métiers dont les besoins sont avérés. L'idée ? Proposer un tronc commun avec des sections spécialisées, amenées à changer à chaque nouvelle session. Nous travaillons aussi sur les métiers du goût avec l'ouverture d'une section dédiée et la création d'un restaurant d'application au CFA, à Nouville. Une demande a été déposée auprès du Gouvernement.

© DELPHINE MAYEUR

Est-ce que la signature d'un partenariat avec l'association ouvrière des Compagnons du devoir de Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans cette volonté de montée en compétences ?
Les Compagnons du devoir ont une existence sur le territoire. Nous avons des relations qui jusque-là n'étaient pas formalisées. C'est désormais chose faite. L'objectif est double, il s'agit d'accompagner certains de nos jeunes alternants en situation de réussite en leur offrant la possibilité, après la formation de base, de tendre vers l'excellence et de se perfectionner dans un métier qu'ils ont choisi. C'est une belle opportunité d'acquérir de nouvelles compétences tout en bénéficiant d'un encadrement et d'une grande famille en France. L'idée, c'est aussi de mettre les plateaux techniques du CFA à la disposition des Compagnons pour accompagner des formations.

Vous avez participé aux discussions dans le cadre de la convention des partenaires. Quels étaient les objectifs ?
J'ai pu rappeler les difficultés des artisans et ce manque de visibilité, même si ce n'était pas le lieu. C'est qu'à un moment, l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ne peut pas se baser uniquement sur des questions institutionnelles sans tenir compte de l'économie. L'idée, c'était aussi d'avoir un calendrier qui permette de donner de la visibilité. Des groupes de travail vont être mis en place et la société civile y prendra part. La CMA sera présente sur le volet économique car nous sommes concernés par beaucoup de secteurs. Par ailleurs, nous avons fait réaliser un audit organisationnel pour savoir si nos actions correspondent aux besoins des artisans, quelles sont les forces, les faiblesses de la Chambre, etc. De ces préconisations découleront des grands axes d'orientation pour le reste de la mandature. Il y aura forcément des réformes à la CMA. Gratuits, nos dispositifs ne sont pas assez connus, ni utilisés.

**305 chefs d'entreprises représentatifs du tissu artisanal, ayant 2 ans et plus d'ancienneté, ont été interrogés fin août-début septembre 2022.*

« NOTRE ÉPOQUE NE PERMET PLUS L'INDIVIDUALISME. »

EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES **ET VOS FINANCEMENTS !**

- **Optimisez la gestion de votre obligation de dépense (0.7%) de 2022.** Votre conseillère peut vous accompagner par téléphone, visio ou en rendez-vous.
- **Accédez à une programmation de formations financées à 100 %** par le FIAF et accessible à tous les salariés.
- **Bénéficiez de notre offre Accompagnement** à la définition de vos besoins en formation. Un rendez-vous et votre plan de formation sera formalisé et prêt à être financé.
- **Financez votre plan de formation jusqu'à 600 000F par an.** Votre conseillère vous ouvre un compte en ligne EDA pour gérer vos demandes.

Contactez-nous : *contact@fiaf.nc*

www.caramelo-nc.com

FIAF
Cultivons nos compétences

47 68 68
(uniquement le matin)

www.fiaf.nc

AGENDA CHARGÉ POUR GÉRALD DARMANIN

© 2022 OBATALA-PHOTOGRAPHY/SHUTTERSTOCK

En visite sur le territoire durant une semaine, dont trois jours avec son ministre délégué aux Outre-mer, Jean-François Carenco, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a donné le ton dès son arrivée. « *Je suis à l'écoute de tous les acteurs politiques afin de renouer le dialogue et trouver un chemin, avec humilité et respect, pour l'avenir afin de construire ce beau projet pour la Nouvelle-Calédonie dans la République française* », a-t-il déclaré devant la presse. Un séjour qui s'est déroulé dans un format inédit, avec un agenda chargé, marqué par des rencontres dans les trois provinces, des heures d'entretien, des dossiers brûlants, dont l'épineuse question du nickel ou encore l'état des finances publiques, et en ligne de mire la mise en place - très attendue - de groupes de travail.

LA SIC ET L'ADIE CONSOLIDENT LEUR PARTENARIAT

En marge de la Semaine de l'Économie sociale et solidaire relayée sur le territoire par l'Agence française de développement, la SIC et l'Adie ont consolidé un partenariat en faveur de l'entrepreneuriat populaire dans les quartiers de Kaméré et de Tindu par la signature, le 18 novembre, d'une convention de mise à disposition d'un local à Kaméré dès janvier 2023. L'objectif ? Permettre une plus grande proximité avec les porteurs de projets. En soutenant l'activité de l'Adie et en permettant à son public cible de bénéficier d'un microcrédit sans que la question de la mobilité ne devienne un frein, la SIC s'engage pour l'entrepreneuriat populaire. Ce partenariat s'inscrit dans ses objectifs, « *dont la stratégie lien social durable doit encourager les initiatives tournées vers la revitalisation économique des quartiers et la réduction des vulnérabilités et inégalités*, souligne la SIC dans un communiqué. *En effet, l'exercice d'une activité professionnelle constitue à la fois un facteur d'insertion au sein de la société, un moyen de subvenir aux besoins essentiels de la famille (logement, alimentation, santé…) et de réduire les inégalités sociales.* »

© SIC-ADIE

Benoît Naturel, directeur général de la SIC, Petelo Sao, président du conseil d'administration de la SIC, Alexandre Rutecki, directeur de l'Adie Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna, Ségolène Thomas, qui prendra sa succession d'ici la fin de l'année.

LE CHIFFRE

18 500. C'est le nombre de voitures électriques en circulation que vise le Gouvernement d'ici 2030. Alors que les ventes de ces véhicules restent encore embryonnaires (elles représentent toujours 1 % du marché), le développement du secteur reste encore aléatoire sur le Caillou. Organisé du 1er au 3 décembre à Nouméa par Synergie, l'Agence calédonienne de l'énergie et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le premier salon de la mobilité électrique avait pour objet de sensibiliser le grand public sur la pertinence du véhicule 100 % électrique dans la transition énergétique mais aussi de présenter les offres disponibles sur le territoire.

© DR

UNE NOUVELLE AÉROGARE POUR LIFOU

Après trois ans d'un chantier lancé par le Gouvernement et coordonné par la Direction de l'Aviation civile de la Nouvelle-Calédonie, la nouvelle aérogare de Lifou-Wanaham a été inaugurée le 27 octobre dernier. Fruit d'une concertation sur plusieurs années avec les institutions, notamment la mairie de Lifou, la province des Îles Loyauté et les autorités coutumières, elle répond à des objectifs majeurs : accompagner la croissance du trafic aérien domestique, améliorer les conditions d'accueil de la population des îles mais aussi des visiteurs. Le nouveau bâtiment permet de tripler la surface désormais offerte aux passagers. Quant à la capacité du parking public, elle s'élève aujourd'hui à 131 places. Pour rappel, cette nouvelle infrastructure, qui sera en mesure de traiter des escales internationales ponctuelles, doit permettre d'accueillir, à l'horizon 2030, 300 000 passagers par an avec une croissance annuelle comprise entre 3 et 4 %, qui pourrait accompagner le développement touristique des îles. Une hausse du fret d'environ 2 % par an a également été anticipée. Le coût total du projet s'élève à 1,60 milliard de francs, financé à hauteur de 1,07 milliard par la Nouvelle-Calédonie et 625 millions par l'État.

Hyundai IONIQ 5.

Power your world*.

100% électrique.

*Démarrons un autre monde.

ROYAL MOTORS

9, route de la Baie des Dames - Ducos

Tél. : 28 59 12 - www.hyundai.nc

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

HYUNDAI

« La province Sud va au bout de pour soutenir ceux qui créent de en Nouvelle-Calédonie. »

PHILIPPE BLAISE, 1ER VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

LANCÉE DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE, LA STRATÉGIE PROVINCIALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A PERMIS LE DÉPLOIEMENT D'ACTIONS CONCRÈTES, FRUITS D'UNE RÉFLEXION CONCERTÉE AVEC TOUTES LES FORCES VIVES DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE ET DE SES PARTENAIRES. EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PHILIPPE BLAISE ET SON ÉQUIPE PRÉSENTENT UN BILAN POSITIF DES MOYENS MIS EN PLACE POUR CONTRIBUER À L'ÉGALITÉ DES CHANCES, FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS ET DE JEUNES TALENTS CALÉDONIENS.

Quels sont les axes importants pour la province Sud dans sa stratégie de développement économique ?

En tant que collectivité, notre engagement est au service des talents calédoniens et s'articule autour de 3 piliers : le capital humain, l'appui et l'accompagnement des chefs d'entreprises et, enfin, les aides financières. En ce qui concerne le capital humain, nous favorisons l'installation des jeunes diplômés calédoniens de niveau bac+5 avec des aides spécifiques. C'est le soutien aux jeunes investisseurs diplômés sous forme d'une subvention à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 % du montant envisagé. C'est l'aide aux entreprises qui embauchent ces jeunes par la prise en charge des charges patronales pendant une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois.

En parallèle, nous encourageons l'installation des jeunes artisans par la mise en place d'un dispositif de bonification des intérêts de crédits à l'équipement. Sans oublier le passeport entreprise qui propose des formations ajustées aux besoins des chefs de très petites entreprises en activité. Parce que nous nous sommes rendu compte que ce qui leur faisait défaut, ce sont les compétences fondamentales comme connaître leur chiffre d'affaires, le fonctionnement financier de leur entreprise ou encore les démarches administratives de base pour gérer leur personnel.

toutes ses possibilités la richesse et de l'emploi

Justement, que fait la province Sud pour remédier à ce manque de formation et de connaissances en gestion des chefs de TPE ?
Nous leur offrons un appui et un accompagnement qui va du simple conseil à la mise en relation avec les organismes financiers, ou à l'orientation au sein des services administratifs. Et aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin avec un nouveau dispositif « Prosud » qui est soumis au vote à l'assemblée de la province Sud le 5 décembre. Sa particularité est de proposer un accompagnement adapté et personnalisé avec un diagnostic au préalable de la situation de l'entreprise et du besoin du chef d'entreprise en termes d'accompagnement et de formation.

Votre soutien à l'économie va en premier lieu aux petites entreprises, pourquoi ?
Compte tenu de notre puissance de feu budgétaire, nous ne pouvons pas aider tout le monde et la philosophie de la province Sud est d'encourager les personnes qui en ont le plus besoin. Ceux qui peuvent aller voir les banques n'ont pas besoin de nous. De plus, ce qui manque dans notre économie, ce sont les start-ups, les projets innovants dans les filières d'avenir comme le numérique. C'est pourquoi nous avons déroulé tout un ensemble de mesures comme le fonds capital-risque à Promosud pour financer le développement commercial des entreprises accompagnées par l'incubateur de l'ADECAL.
Nous avons également sanctuarisé le soutien à l'ADIE et Initiative NC qui sont des partenaires indispensables pour soutenir le développement de nouvelles filières.
À cela s'ajoute la réforme du Code des aides de la province Sud qui a permis entre autres : la réduction des délais, la simplification de l'instruction des dossiers, l'approche par filières pour éviter la dispersion des aides publiques et aussi le recours aux appels à projets.

Quelle est la prochaine étape ?
Maintenant que toute cette panoplie d'outils est mise en place, nous allons nous attaquer à la lourdeur administrative dont beaucoup se plaignent. Il y a urgence à mettre en place un groupe de travail composé du monde de l'entreprise, du MEDEF, de la CCI et des collectivités. Sa mission sera d'identifier les procédures qui pèsent sur les porteurs de projets et les chefs d'entreprise. L'idée est de recenser les démarches qui réclament des justificatifs et documents pas forcément utiles et de les simplifier, en faisant confiance aux déclarations que font les personnes. Parce qu'au final, le pourcentage de ceux qui trichent est très faible. Et à vouloir prendre trop de précautions, on est contre-productif. La Province veut être motrice dans cette dynamique et impulser dès 2023 cette initiative pour les démarches qui relèvent de son champ d'action.
En parallèle, nous ferons du lobbying auprès des autres collectivités et organismes pour aller vers la simplification des démarches.
Aujourd'hui, c'est un bilan positif que nous présentons pour le développement économique, puisque 100 % des engagements inscrits dans la stratégie provinciale de développement économique ont été accomplis. La province Sud affirme ainsi sa volonté d'aller au bout de toutes les possibilités pour soutenir ceux qui créent de la richesse et de l'emploi en Nouvelle-Calédonie.

▲ PHILIPE BLAISE ET TOUTE SON ÉQUIPE AU SEIN DE LA PROVINCE SUD QUI ŒUVRE POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX CHEFS D'ENTREPRISE.

© SHUTTERSTOCK

Transition numérique : l'enjeu des entreprises

MANQUE DE COMPÉTENCES INTERNES, DE CONNAISSANCES, DE TEMPS, COÛT… LES FREINS À L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE PERSISTENT SUR LE TERRITOIRE. SI LA TRANSITION NUMÉRIQUE EST ENCORE PEU OU PAS ENGAGÉE POUR LES TPE-PME, ELLE APPARAÎT DÉSORMAIS INCONTOURNABLE.

Par Nathalie Vermorel et Sylvie Nadin

ENJEU MAJEUR POUR LES ENTREPRISES EN TERMES DE GAIN DE PRODUCTIVITÉ, DE COÛTS ET DE COMPÉTITIVITÉ, LA TRANSITION NUMÉRIQUE N'EST PAS ENCORE ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE, MÊME SI LA DYNAMIQUE EST ENGAGÉE. SI LES PLUS GRANDES ENTREPRISES, DOTÉES DE SERVICES DÉDIÉS, ONT DÉJÀ INITIÉ LEUR MUTATION NUMÉRIQUE POUR BÉNÉFICIER DE CE LEVIER DE CROISSANCE, LES PME ET TOUT PARTICULIÈREMENT LES TPE, QUI COMPOSENT LE PLUS GROS DU TISSU ÉCONOMIQUE CALÉDONIEN, SONT ENCORE À LA PEINE. AFIN DE LES ACCOMPAGNER À FRANCHIR CE CAP, DES OUTILS ET DES AIDES SONT DÉPLOYÉS POUR APPUYER LEUR DÉMARCHE. AUTRE ENJEU STRATÉGIQUE DE CETTE TRANSITION, LA SENSIBILISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES À UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE NUMÉRIQUE ET À L'ACQUISITION DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ. EN EFFET, LA NOUVELLE-CALÉDONIE NE FAIT PAS FIGURE D'EXCEPTION, ET LES ENTREPRISES DOIVENT SE PRÉMUNIR POUR FAIRE FACE AUX CYBERATTAQUES.

P. 20 Anticiper les défis de demain

P. 24 Un coup de pouce vers la transition digitale

P. 26 Cybersécurité : adopter les bons réflexes

P. 28 Les acteurs du numérique cartographiés !

Anticiper les défis de demain

L'ADOPTION DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES N'EST PAS ENCORE ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE, OÙ LES TPE SONT PARTICULIÈREMENT À LA TRAÎNE. POURTANT, LE NUMÉRIQUE PEUT ÊTRE UN ATOUT MAJEUR POUR LE TISSU ÉCONOMIQUE LE PLUS FRAGILE.

Quatre entreprises sur dix rencontrent des freins à l'utilisation du numérique en 2021.
En cause principalement, un manque de compétences internes (pour 42 % d'entre elles) et de connaissances (15 %). Autres freins avancés, le coût (équipement, logiciels…) pour 25 % et le manque de temps (24 %) *. Pour autant, la Nouvelle-Calédonie ne fait pas figure d'exception. « *Le sujet n'est pas calédonien. Mais il n'échappe à personne que nous sommes en retard au regard de ce qui se passe dans les grands centres urbains. Le chemin est encore long, même si la dynamique est engagée et qu'il y a une prise de conscience de nos institutions pour le sujet (…). Un peu partout dans le monde, les entreprises prennent, peu à peu, conscience de l'importance du numérique et entament des démarches. Il y a cinq ans, lorsqu'on parlait d'e-commerce, c'était l'aventure pour certaines entreprises locales. Aujourd'hui, aller se questionner, se challenger pour trouver d'autres sources d'optimisation, d'amélioration des process, est devenu un classique, presqu'une obligation. Le vrai sujet désormais, c'est comment accélérer cette démarche car la transformation digitale n'est plus un choix mais une nécessité* », estime Hatem Bellagi, président du cluster numérique Open NC**, conscient que pour les TPE-PME du territoire, « *la démarche de transition numérique est encore peu ou pas engagée. Néanmoins, on ne peut pas avoir une*

« Aujourd'hui, aller se challenger est devenu un classique, presqu'une obligation. »

économie à deux vitesses, avec, d'un côté, de grandes entreprises qui ont saisi ce virage digital et, de l'autre, de petites structures qui restent à la traîne. »

UN LEVIER DE PERFORMANCE

L'enjeu est donc de taille pour le tissu économique calédonien, composé à 90 % de TPE-PME. « *La transition numérique fait partie du salut des petites entreprises. On le sait, le numérique reste une valeur refuge, qui plus est en temps de crise pour les entreprises qui souhaitent gagner en productivité, réduire leurs coûts et améliorer leur compétitivité. Réel levier de développement, le numérique permet de devenir plus concurrentiel et de prendre des parts de marché (…). La crise sanitaire en est un parfait exemple. Elle a démontré, y compris en Nouvelle-Calédonie, que les entreprises qui étaient déjà dotées d'outils numériques ont pu poursuivre leur activité, moyennant des adaptations à l'image du télétravail* », ajoute Hatem Bellagi. Soit, mais la transition numérique, quèsaco ? Selon la définition, cette stratégie du changement repose sur la migration d'un fonctionnement « traditionnel » d'une entreprise vers la mise en place d'outils et de process numériques dans le but d'atteindre des objectifs commerciaux. L'entreprise doit ainsi s'adapter et faire preuve de flexibilité pour booster son activité dans un contexte de plus en plus concurrentiel, que ce soit au niveau local, régional ou international. « *Les outils numériques réinventent les modèles, bouleversent les métiers et transforment l'économie*, soutient Hatem Bellagi. *Le monde évolue très vite, les méthodes, les process, les outils changent. Nous sommes sur des cycles de plus en plus courts. D'où l'importance d'avoir accès à des dispositifs d'aide à l'investissement* (lire en pages 24-25) *et de pouvoir orienter les entreprises vers l'écosystème des acteurs du numérique calédonien afin de passer à une mise en œuvre et un suivi des projets digitaux sur le long terme.* »

« La transition numérique fait partie du salut des petites entreprises. »

<<

DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

Plusieurs dispositifs existent pour accompagner les entreprises dans leur transformation digitale, portés notamment par les chambres consulaires qui proposent différents outils. Et les initiatives émergent pour accélérer le processus. Lauréat de l'appel à projets BPI France, lancé dans le cadre du Plan relance de l'État, portant sur l'accompagnement des TPE-PME à la transformation numérique, le cluster numérique Open NC déploie depuis juin 2021 des ateliers de sensibilisation auprès des TPE du territoire pour les sensibiliser aux bénéfices du numérique. Menés en partenariat avec les trois chambres consulaires (CCI, CMA, CANC) et les organisations patronales (MEDEF, FINC, CPME, SCNC), ces ateliers gratuits (en format court d'une heure) sont portés par une vingtaine d'adhérents du cluster. « *Aujourd'hui, nous sommes entre 800 à 900 sensibilisations. Nous misons sur 1 600 actions de sensibilisation avec un objectif de 1 400 chefs d'entreprise ou de cadres touchés d'ici juin 2023* », souligne Manon Ramos Guerrero, chef de projet au sein du cluster Open NC. Sans surprise, le noyau principal est concentré sur Nouméa et son agglomération. « *Mais nous intervenons dans les trois provinces. Pour exemple, nous avons réalisé des ateliers à Koné, à La Foa, à Canala ou encore à Thio avec l'Association des entrepreneurs kanak.* »
Fait notable, ces ateliers touchent le cœur de cible de l'appel à projets puisque les TPE sont représentées à 90 %, avec trois secteurs prépondérants : le commerce, les services et l'industrie/artisanat. Autre constat : 30 % de ces entreprises n'ont pas de salariés.

« Le monde évolue très vite, les méthodes, les process, les outils changent. »

BAROMÈTRE FRANCE NUM 2022 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Pour la troisième année consécutive, France Num, dispositif piloté par la Direction générale des entreprises (DGE), a publié les résultats de l'enquête menée auprès des TPE et PME afin de mesurer le degré de numérisation des entreprises de moins de 249 salariés. Cette nouvelle édition, qui se focalise sur les entreprises de moins de 10 salariés (soit 68 % de l'échantillon), a permis d'identifier les caractéristiques des usages numériques qui varient selon les secteurs et la taille des établissements, de même que les leviers et les freins à leur transition numérique. Dans le détail, on retiendra la proportion de dirigeants portant un regard positif sur le numérique qui continue de progresser : 81 % estiment que le numérique représente un réel bénéfice pour leur entreprise (meilleure communication avec leurs employés et collaborateurs ainsi qu'avec leurs clients). Néanmoins, des freins à la numérisation persistent, en particulier des craintes concernant la sécurité des données : près d'un chef d'entreprise sur deux déclare avoir peur de perdre des données ou se faire pirater. Autres enseignements : 19 % des entreprises sondées estiment que le numérique leur fait perdre du temps et seules 37 % (contre 41 % en 2021) des TPE-PME pensent qu'il leur permet de gagner de l'argent. De plus, si les entreprises ont investi prioritairement sur la visibilité et la vente en ligne dans le contexte de la crise sanitaire, elles se tournent depuis un an vers des outils de gestion : 85 % disposent au moins d'une solution de gestion (comptable et/ou facturation). En termes d'accompagnement, la tendance est à la professionnalisation : 33 % des dirigeants ont recours à leurs réseaux professionnels de prestataire.

UN PREMIER PAS

Les sujets évoqués sont divers et portent sur le développement des ventes ou la visibilité sur le net, la gestion électronique des documents (GED) ou encore les outils de gestion de la relation client… « *Globalement, les TPE présentes aux ateliers savent que des solutions existent, qu'elles peuvent leur apporter un bénéfice dans la gestion courante de l'entreprise sans pour autant avoir franchi le pas. Les chefs d'entreprise manquent de temps pour se pencher sur ce qui peut améliorer leur compétitivité. Cependant, on constate que la première action engagée par les petites structures se traduit souvent par le volet communication (page Facebook…). Et être visible sur la toile, c'est déjà être dans la transition numérique, même si cela ne suffit pas.* »

**Sources : Baromètre numérique entreprises 2021 réalisé par l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie.*

*** Organisation des professionnels de l'économie numérique.*

SUBARU
TOUJOURS AU MÊME PRIX
LES AUTRES DOIVENT ÊTRE ROUGE DE HONTE
TOUJOURS EN 4X4 PERMANENT
TOUJOURS EN BOÎTE AUTO
TOUJOURS DANS VOTRE CŒUR
FORESTER
SUBARU XV
FORESTER à partir de
3 995 000F*
SUBARU XV à partir de
2 995 000F*
Construisons notre pays, économisons l'énergie. *Voir conditions en concession.
almameto
AUTOMOBILES
COMPLEXE MÉNARD · 41 40 67 · WWW.SUBARU.NC · SUBARU NC

OCD
A VOTRE SERVICE
EXPLOREZ DE
NOUVEAUX
TERRITOIRES
CHAMPION
OEM
SPECIFIC
5W30 LL III
Protégez-vous de l'imprévu.
Il n'y a rien de tel que les lubrifiants Champion pour résister aux fortes contraintes qu'imposent les moteurs actuels et leur puissance toujours plus élevée. Notre Adaptive Shield Technology entoure les pièces du moteur d'un film protecteur, faisant de Champion le lubrifiant de choix pour obtenir des résultats hors du commun.
CHAMPION
LUBRICANTS
RELEASE THE FULL POTENTIAL
Nouméa ✆ 26 00 00 - 19 route Baie des Dames - Ducos
Koumac ✆ 47 57 00 - Lot 1 Zone Industrielle - Koné ✆ 42 84 01 - Lot 36 Les Cassis

Un coup de pouce vers la transition digitale

DEPUIS SEPTEMBRE 2021, LA PROVINCE SUD OFFRE UNE AIDE À LA NUMÉRISATION AUX ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES DE PROXIMITÉ POUR FINANCER, À HAUTEUR DE 50 %, LEUR TRANSITION DIGITALE. CE DISPOSITIF PRENDRA FIN EN DÉCEMBRE 2023.

« Tout le monde a conscience que le numérique est incontournable dans la société actuelle, que ce soit pour l'amélioration des process ou même pour les interactions entre les individus. Tous les aspects de la vie passent aujourd'hui par le numérique », déclare Hatem Bellagi, président du cluster Open NC. Claire Barancourt, cheffe du service d'ingénierie financière et d'instruction à la Direction du développement économique et du tourisme (DDET) de la province Sud, confirme : *« Nous sommes dans une phase où les entreprises doivent faire leur transition digitale. La province Sud a inscrit l'axe stratégique du développement numérique dans son plan vision Sud. »* Un dispositif temporaire a ainsi été mis en œuvre de septembre 2021 à fin décembre 2023 pour *« donner un coup de pouce »* aux entreprises artisanales et commerciales de proximité qui s'engagent dans la voie de la digitalisation. L'objectif est d'aider les petites entreprises de la province Sud, dont l'effectif total est inférieur à dix personnes. *« Les plus grandes entreprises ont pour la majorité des directions informatiques. En revanche, pour les PME, et encore plus pour les TPE, les chefs d'entreprises n'ont pas le temps ni l'énergie de regarder ce qui peut améliorer leur compétitivité, ils ont déjà la tête dans le guidon. Il y a encore une marge de progression importante dans la digitalisation de ces entreprises calédoniennes »*, souligne Hatem Bellagi.

> « Faire sauter le pas du numérique aux petites entreprises. »

UN DIAGNOSTIC POUR ÉVALUER SES BESOINS

L'aide financière de la province Sud prend en charge 50 % du coût total des dépenses éligibles, avec un plafond à 250 000 francs, et ne peut être attribuée qu'une fois par entreprise. *« Si l'entreprise peut financer par elle-même, nous n'interviendrons pas. De même, si les dépenses ont déjà été effectuées, nous n'allons pas verser*

l'aide », complète Claire Barancourt. Toutes les dépenses ne sont cependant pas éligibles, ni toutes les entreprises. Un certain nombre de codes NAF (pour Nomenclature des activités françaises) ont été rendus éligibles.
La province Sud s'appuie ensuite sur les diagnostics effectués par ses partenaires tels que le cluster Open NC ou les chambres consulaires.
« Un artisan menuisier peut effectuer un diagnostic gratuit avec la CMA pour déterminer où il en est de sa démarche de transition digitale et quels sont ses besoins. Le plus souvent, il s'agit d'un site de e-commerce mais cela peut être aussi du matériel, l'achat ou l'abonnement à des logiciels et de la formation aux outils numériques. » L'aide ne peut en revanche pas porter uniquement sur le matériel.
« Il faut être dans une démarche globale. »

UN DISPOSITIF QUI PEUT ENCORE ÉVOLUER

Actuellement, une quarantaine de dossiers ont été reçus, seulement onze ont été agréés pour une valeur de 2,2 millions de francs et 17 sont en cours d'instruction.

À partir du moment où une entreprise dépose un dossier, il faut compter trois à quatre semaines pour qu'il soit instruit et validé, *« si le dossier est complet »*. Lorsque l'entreprise reçoit l'arrêté signé pour valider la demande d'aides, il faut compter à nouveau trois à quatre semaines pour le versement.
« Nous pensions avoir davantage de demandes », regrette Claire Barancourt. L'objectif est de faire sauter le pas du numérique aux petites entreprises qui n'auraient peut-être pas fait cette transition, faute de moyens financiers. Le dispositif pourrait encore évoluer. Le cluster Open NC a fait une proposition de modifications pour l'élargir. Hatem Bellagi liste : *« Qu'il soit étendu aux entreprises de moins de vingt personnes, que les produits éligibles soient enrichis et qu'au lieu de lister les secteurs éligibles, que certains soient exclus afin de s'y retrouver plus facilement. Il s'agit d'améliorer le dispositif pour qu'il corresponde mieux aux besoins des entreprises. Le but est que le maximum d'acteurs entame leur transition numérique. »*
Si ces modifications sont acceptées, elles ne seront rendues effectives qu'à fin décembre 2022.

Cybersécurité : adopter les bons réflexes

À L'HEURE OÙ LA TRANSITION NUMÉRIQUE APPARAÎT INCONTOURNABLE POUR LES ENTREPRISES, LA MISE EN APPLICATION D'OUTILS ET DE MESURES DE CYBERSÉCURITÉ SONT TOUT AUSSI INDISPENSABLES.

« *Parce que nous sommes sur une île, nous pensons que nous sommes isolés et potentiellement protégés des cyberattaques. C'est un tort, puisque l'intérêt du numérique est de s'affranchir des distances géographiques* », rappelle Laurent Rivaton, gérant de la société AdDo, spécialisée dans l'accompagnement des entreprises en matière de cybersécurité et de la formation à la sécurité informatique des professionnels et, plus globalement, des utilisateurs. « *Nous oublions souvent une composante très importante que sont les utilisateurs. S'ils ne sont pas formés dès leur plus jeune âge à une bonne hygiène de vie numérique, c'est-à-dire conscients des risques et des dangers d'Internet, il paraît difficile de leur demander d'adopter, par la suite, des conduites prudentes en matière d'utilisation des outils numériques.* » Car comme son nom l'indique, la cybersécurité concerne la sécurité des données numériques. Mais pas seulement. « *Cela englobe aussi tout le matériel (serveur, ordinateur, tablette, réseau, smartphone…) qui va être utilisé pour manipuler, traiter et collecter des données numériques. De fait, lorsqu'on parle d'utilisateurs, probablement tout le monde est susceptible d'être concerné à titre personnel et/ou professionnel.* »

RATIO BÉNÉFICES/RISQUES

Au fil des années, le piratage informatique s'est transformé en cybercriminalité, c'est-à-dire que derrière une attaque se loge un escroc qui veut gagner de l'argent. La Nouvelle-Calédonie ne fait pas figure d'exception, où les tentatives de cyberattaque existent et sont en croissance, à l'image de ce qui se passe ailleurs dans le monde. À la clé, des préjudices de plus en plus importants. S'il est aujourd'hui difficile d'évaluer le nombre d'attaques réelles sur le Caillou, le cluster Open NC a mis en place,

courant 2021, un « honey pot » (pot de miel), soit un ensemble de serveurs informatiques spécialement conçus et configurés pour être vulnérables aux attaques, audités et surveillés en permanence. Cet appât, qui a pour objectif d'attirer les pirates, doit permettre, à terme, de mesurer la vulnérabilité du territoire. En septembre dernier, 21 millions d'attaques ont été identifiées avec plus de 40 000 attaquants uniques. « *Ça paraît énorme mais on parle de tentatives d'attaques qui n'ont pas abouti puisqu'il s'agit d'un leurre et qu'il n'y a pas de données vulnérables. Néanmoins, cela donne une idée du niveau de notre exposition* », relève Laurent Rivaton. Et celui-ci d'ajouter : « *La réalité d'une entreprise privée de ses outils numériques, c'est qu'elle se retrouve à l'arrêt avec toutes les conséquences que l'on connaît. L'addition peut être salée et peut se solder par la clé sous la porte (…). Il faut comprendre que les escrocs du Net utilisent des robots et qu'ils ratissent large (entreprises, particuliers, institutions…). Il est donc primordial que les chefs d'entreprises soient sensibilisés à ces risques, qu'ils comprennent que mettre en place une stratégie de cybersécurité a un coût mais qu'il faut le corréler avec les préjudices causés par une cyberattaque. Faire des efforts sur la sécurité informatique pour mieux se préparer à subir un risque s'avère bénéfique au regard des pertes potentiellement encourues.* »

COMMENT SE PROTÉGER FACE À CES RISQUES ?

Pour être efficiente, la sécurité informatique est un projet qui doit être porté et validé par la direction de l'entreprise car elle ne peut pas être sous-traitée intégralement à un prestataire. En effet, chacun, en tant qu'individu, a son rôle à jouer. Le premier conseil est de réfléchir avant d'ouvrir un mail. En effet, le principal vecteur d'entrée de logiciel malveillant, aujourd'hui, est le courrier électronique qui va contenir une pièce jointe ou un lien généralement inconnu. C'est ce qu'on appelle le « phishing » et cette attaque malveillante peut signifier la mort de l'entreprise. Au niveau technologique, de nombreux outils existent, gratuits ou payants, en ligne ou hors-ligne. L'installation d'antivirus et de pare-feux, qui sont des mesures préventives, et des systèmes de sauvegarde pour minimiser, le cas échéant, les pertes de données sont un impératif. De même que la mise à jour régulière de ses équipements car les éditeurs, les fabricants (…) mettent à disposition les évolutions des logiciels qui offrent de nouvelles fonctionnalités et surtout corrigent les failles de sécurité qui rendent ces équipements vulnérables aux attaques.

UNE STRATÉGIE DES MOTS DE PASSE

Autre impératif, avoir une stratégie face aux mots de passe de façon à les rendre difficiles à trouver pour les tiers. « *On oublie son prénom et sa date de naissance ou celle de ses enfants ! Il faut choisir des mots de passe suffisamment longs, complexes et différents sur tous les équipements et services auxquels vous accédez* », rappelle Laurent Rivaton. Et si vous craignez de les oublier, des outils électroniques existent (des coffres-forts électroniques gratuits, payants, en ligne, hors ligne…) qui permettent de les stocker.

QUE FAIRE EN CAS DE CYBERATTAQUE ?

- Se déconnecter d'Internet et de tout réseau pour éviter la contagion.
- Vérifier le ou les ordinateurs à l'aide du logiciel antivirus, le cas échéant, éliminer le virus.
- Si besoin, procéder à une restauration du ou des ordinateurs.
- Faire appel à un expert si le doute persiste.
- Modifier tous les mots de passe.
- Faire un dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie qui vous orienteront vers les services dédiés à la lutte contre la cybercriminalité. Attention : pensez à conserver des preuves (captures d'écran) et listez les préjudices subis qui pourront aider le cours de l'enquête.

UNE CYBERACADÉMIE DANS LES TUYAUX

Former des experts locaux et contribuer à l'amélioration du niveau de sécurité du territoire, c'est l'ambition de la cyberacadémie, projet aujourd'hui porté par les professionnels du cluster et emmené par Laurent Rivaton. Elle devrait voir le jour dès l'an prochain en Nouvelle-Calédonie avec un enjeu de taille : proposer une offre adaptée aux besoins des entreprises calédoniennes. « *L'idée est de former des gens avec, dans un premier temps, des niveaux de compétence modestes qui collent à la maturité numérique des entreprises calédoniennes puis, au fur et à mesure, de les faire monter de niveau de même que les professionnels formés afin d'arriver, sur un format le plus court possible, à une pyramide de compétences permettant de résorber des métiers en tension et d'envisager d'exporter notre savoir-faire.* » Des formations courtes et spécialisées, avec à la clé une certification professionnelle, qui pourraient être dispensées selon plusieurs formats (en continu, en alternance, en cours du soir, en présentiel, en distanciel) et une double ambition : développer la filière de la sécurité numérique et exporter les savoir-faire calédoniens.

« *Partout dans le monde, on observe une pénurie de professionnels en termes de cybersécurité. Aujourd'hui, on recense 3,4 millions de postes non pourvus dans le domaine de la sécurité informatique, c'est 700 000 de plus que l'an dernier !* » Et le Caillou ne déroge pas à la règle.

Les acteurs du numérique cartographiés !

EN LIGNE DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE, L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES DU NUMÉRIQUE PROPOSE UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS SUR LE TERRITOIRE. UNE FAÇON DE METTRE EN LUMIÈRE UN SECTEUR À LA CROISSANCE RAPIDE ET LES COMPÉTENCES LOCALES ET DE STRUCTURER UNE FILIÈRE DIVERSIFIÉE, POURVOYEUSE D'EMPLOIS.

Fruit d'un travail de longue haleine, ce nouvel outil digital s'inscrit dans la continuité du programme d'accompagnement des TPE-PME calédoniennes à la transition numérique. Porté par le cluster Open NC avec le soutien du Gouvernement, il doit donner plus de visibilité à l'écosystème numérique calédonien et favoriser des synergies entre les différents acteurs locaux. « *En effet, l'outil a été conçu de façon à répondre à trois objectifs : recenser toutes les compétences sur le territoire pour savoir qui fait quoi, offrir l'opportunité aux acteurs de se (faire) connaître pour développer leur business et lutter contre les commandes trop facilement passées à l'extérieur du territoire, au détriment de retombées économiques locales* », souligne Medhi Hassouni, secrétaire du cluster Open NC et pilote du projet avec Margaux Loche, manager du cluster, et Manon Ramos Guerrero, chef de projet.

> « Donner plus de visibilité à l'écosystème numérique calédonien. »

GAGE DE SÉCURITÉ

Fiable et exhaustif, deux mots clés résument cette cartographie. « *Fiable, car le cluster est garant des informations qui y figurent. Si les professionnels, qui renseignent eux-mêmes le descriptif de leur entreprise, n'ont pas l'obligation d'être adhérents au cluster pour y figurer, ils doivent néanmoins (nous) apporter la preuve de leurs compétences (certification, agrément…). C'est un gage de sécurité. Et exhaustif, car nous nous sommes basés sur le fichier des données (code NAF) de l'ISEE qui fera l'objet d'une requête tous les six mois pour être à jour des nouveaux acteurs* », précise Medhi Hassouni.

TROIS ENTRÉES FLÉCHÉES

Facile d'utilisation et intuitif, le site Web www.numerique.nc a été imaginé de façon à simplifier le parcours des utilisateurs. Les recherches sont possibles, au choix, via trois points d'entrée : le nom de l'entreprise ou un mot-clé, par commune et par domaine d'activité (création de site Web, communication, développement, vente de matériel, câblage, réseau, fournisseur d'accès Internet…). Des fiches descriptives présentent chacune des entreprises (nom, logo, domaine d'activité, lien vers le site Web, page Facebook, raison sociale, certification, coordonnées...). « *Toutes les fiches ne sont pas encore renseignées car beaucoup de professionnels, non adhérents au cluster, ne se sont pas emparés de l'outil. Ils ont le mérite d'exister car ils apparaissent dans l'annuaire mais ce n'est pas suffisant* », relève Medhi Hassouni. Afin d'offrir une cartographie complète, un travail de relance auprès des professionnels doit débuter en fin d'année.

UN SITE ÉVOLUTIF

Accessible gratuitement à la fois pour ceux qui cherchent des informations et ceux qui souhaitent y figurer, l'annuaire recense actuellement 389 sociétés (SARL, SAS, SA...) dont le vivier est concentré sur Nouméa (368 entreprises). Évolutif, il est amené à être enrichi prochainement. Des réflexions sont en cours afin d'améliorer l'outil de recherche et proposer un affichage encore plus simplifié. « *Nous réfléchissons également à une possible extension dédiée au volet formation qui permettrait de mettre en avant les organismes du territoire et un catalogue des formations proposées dans le domaine du numérique* », souligne Medhi Hassouni.

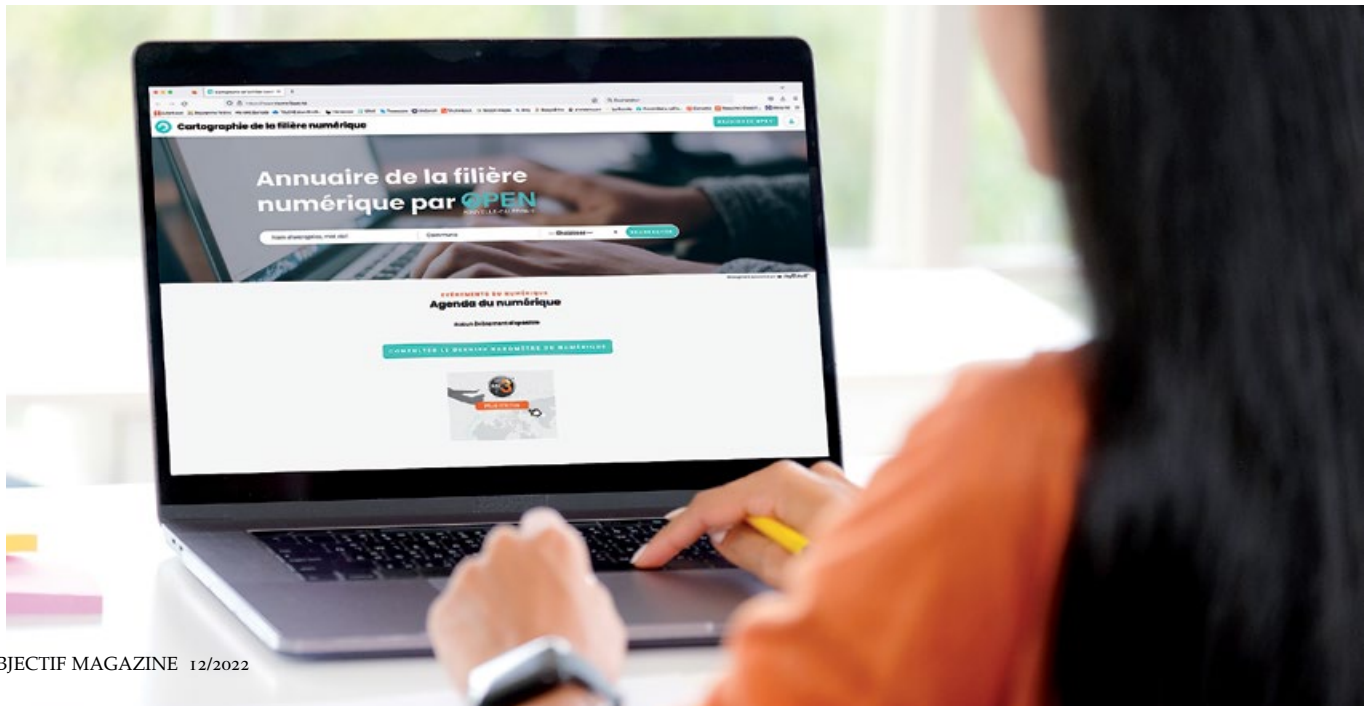

Gagnez une année de carburant

Comment jouer ?

- Consommez plus de 3000 F de carburant
- Scannez le QrCode à la caisse

Et le tour est joué !

TotalEnergies

Participation à partir de 3.000 F CFP d'achat carburant du 12/12/2022 au 08/01/2023 avec désignation des gagnants par tirage au sort les 21/12/2022, 30/12/2022, 09/01/2023. Dotation globale : 600.000 F CFP (200.000 F CFP/gagnant, base calculée sur les tarifs carburants de décembre 2022).
Voir conditions du jeu dans le règlement disponible à la SCP d'huissiers de justice Burignat-Lesson-Tarratre, dans les stations-service TotalEnergies participantes, et au siège TotalEnergies

totalenergies.nc

Comment inciter les jeunes Calédoniens à revenir

FACE AU CONSTAT QU'UN CERTAIN NOMBRE DES ÉTUDIANTS CALÉDONIENS NE REVIENT PAS AU PAYS, L'ASSOCIATION TALENTS CALÉDONIENS A LANCÉ LE PARCOURS « RE-VIVRE EN NC » POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEUR RETOUR ET LEUR RECHERCHE D'EMPLOI, EN PARTENARIAT AVEC LA CCI-NC ET LA PROVINCE SUD.

Par Sylvie Nadin

FAIRE REVENIR LES TALENTS, CES « LOCOMOTIVES » QUI TIRENT L'INNOVATION, LES INITIATIVES, L'ENTREPRENEURIAT, C'EST TOUTE L'AMBITION DU PARCOURS PILOTE « RE-VIVRE EN NC » QUI DÉBUTERA EN FÉVRIER 2023.

« La Nouvelle-Calédonie a été historiquement négligente vis-à-vis de ses talents. Un pays se doit d'être attractif pour ses propres enfants », déplore Pierre Kolb, président de Talents calédoniens. L'association a été créée en mars 2020 face au constat de l'absence de stratégie pays pour favoriser le retour des étudiants calédoniens. Or, *« les ressources humaines sont vitales pour les entreprises »*, explique l'ancien chef d'entreprise. L'association a alors présenté plusieurs idées lors de l'appel à projets « Jeunesse Outre-Mer », porté par le ministère des Outre-mer, et visant au renforcement des outils d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ultramarins de moins de 30 ans. *« C'est une problématique présente dans tous les Outre-mer et la Nouvelle-Calédonie n'affiche pas les pires chiffres car elle présente un vrai tissu économique, notamment d'un point de vue industriel »*, nuance Pierre Kolb. Avec le parcours « Re-vivre en NC », lauréat de cet appel à projets lancé en mars 2022, *« il s'agit de montrer que nous avons envie que nos jeunes reviennent et que nous nous préoccupons d'eux »*. L'État apporte une enveloppe de deux millions de francs, qui couvrira la moitié des frais d'accompagnement.

« UN PAYS SE DOIT D'ÊTRE ATTRACTIF POUR SES PROPRES ENFANTS. »

Ce *« parcours pilote »* s'adresse aux Calédoniens de moins de 30 ans, hors

territoire ou revenus depuis moins d'un an, et qui ont un objectif d'insertion professionnelle en entreprise ou de création d'entreprise.

75 CANDIDATURES POUR 30 PLACES

Un appel à candidature a été lancé du 6 octobre au 6 novembre. L'association a reçu 75 candidatures pour une trentaine de places. *« Nous verrons si ce parcours a une vraie utilité à être reconduit. Déjà, le fait qu'il y ait eu 75 candidatures montre qu'il y a une demande. »* Pour cette *« opération pilote »*, l'association sélectionnera des profils diversifiés parmi les candidats. *« Nous choisirons des jeunes originaires des trois provinces, des gens qui sortent d'études, d'autres qui ont déjà de l'expérience ou encore même des gens qui n'ont pas un parcours idéal. Nous voulons soutenir les jeunes Calédoniens, même s'ils n'ont pas brillamment réussi leur parcours scolaire et ne reviennent pas bardés de diplômes »*, décrit Pierre Kolb.

PARRAINÉS PAR DES CHEFS D'ENTREPRISE

Une session débutera en février et une autre en mars. Les deux s'étaleront sur six mois, ces 30 jeunes bénéficieront alors d'un accompagnement individuel de 25 heures et collectif de 32 heures. *« L'accompagnement des futurs salariés se fera avec des ateliers pilotés notamment par la province Sud. Pour ceux qui souhaitent monter leur entreprise, la CCI a un parcours d'appui aux créateurs d'entreprise. »* L'apport de Talents calédoniens sera de mettre à disposition des jeunes sélectionnés les conseils d'un parrain ou d'une marraine, un membre de l'association chef d'entreprise. *« L'idée est de faire en sorte que le retour des jeunes talents se passe du mieux possible. Ce sont les locomotives dont a besoin la Nouvelle-Calédonie, sans qui le pays n'avancera pas. »*

UNE FENÊTRE NUMÉRIQUE SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Dans le cadre de l'appel à projets Jeunesse Outre-Mer, l'association Talents calédoniens a également été sélectionnée pour la création d'une plateforme numérique. Ce site Internet, qui sera accessible en septembre 2023, se veut être « *un guichet unique* » pour les Calédoniens qui souhaitent rentrer ou les nouveaux arrivants de l'extérieur. Pierre Kolb précise : « *Pour nous, ce qui compte, ce ne sont pas les Calédoniens dans le passé, ce sont les Calédoniens dans le futur, qui mettent leur talent à contribution du développement du territoire* ». Ce portail sera le maillon d'un réseau et relayera les sites spécialisés tout en fournissant des informations pratiques. « *Un étudiant de retour sur le territoire, après avoir été en France des années, a tout un système à réintégrer. Ce site a aussi vocation à faire briller la Nouvelle-Calédonie. C'est un endroit où on peut concilier vie professionnelle et vie personnelle, ce qui est aujourd'hui un facteur décisif pour attirer les talents. Les jeunes ne font plus les mêmes sacrifices pour leur vie professionnelle que les générations précédentes et cherchent à avoir un meilleur équilibre. La Nouvelle-Calédonie de ce point de vue-là peut être très attractive à mon sens.* »

Formations en alternance : toujours plus adaptées !

CHAQUE ANNÉE, ENVIRON 700 ALTERNANTS REJOIGNENT UNE ENTREPRISE POUR SE FORMER. IL EXISTE ACTUELLEMENT PLUS D'UNE TRENTAINE DE FORMATIONS EN ALTERNANCE SUR LE TERRITOIRE, DU NIVEAU CAP AU BAC + 5, DANS TOUS LES SECTEURS.

Par Sylvie Nadin

C'EST L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE D'ALBAN GOULET-ALLARD QUI LE MOTIVE À ACCEPTER DES ALTERNANTS DANS SON ENTREPRISE ISOTECHNIC.

« J'étais moi-même alternant, en BTS et licence. Je sais que les étudiants qui choisissent ces formations, alors que le rythme est soutenu, sont vraiment motivés. En 2023, nous devrions avoir trois alternants, se réjouit-il. *Le dispositif est adapté aux entreprises. Les alternants sont payés un pourcentage du SMG, ce qui n'est sûrement pas assez pour eux mais pour l'entreprise, c'est très intéressant. De plus, il n'y a pas de charges sociales et c'est un vrai cadeau pour nous. En parallèle, en revanche, il faut prendre le temps de former l'alternant. »* Il résume ainsi le principe de l'alternance.

En 2019, la réforme de la formation professionnelle en alternance a structuré ce dispositif. Elle a permis d'uniformiser les dispositifs de contrat d'apprentissage, qui limitait l'âge des apprentis à 26 ans, et de formation sous contrat de qualification. Désormais, la limite d'âge maximal n'existe plus. *« Nous sommes passés à plus de 30 % d'alternants âgés de plus de 26 ans, ce qui signifie qu'il y avait déjà un public en demande »*, illustre David Leclerc, directeur des écoles de la CCI-NC. Même si la formation sous contrat de qualification s'adressait à ce profil, les démarches administratives pour s'y inscrire freinaient un grand nombre d'entre eux.

UN SCHÉMA ADÉQUATIONNISTE

La réforme a également permis d'agréer de nouveaux centres de formation en alternance (CFA). Auparavant, seules les chambres consulaires avaient des CFA ainsi que l'Université. Depuis, l'École du design, l'AFBTP et le GIEP ont été agréés. *« L'an prochain, il y aura un CFA supplémentaire au lycée du Grand Nouméa, rattaché au vice-rectorat, qui proposera un BTS dans le secteur informatique »*,

complète Florence Lemaire, cheffe du service développement de la formation, de l'alternance et de l'orientation à la Direction de la formation professionnelle continue du gouvernement. *« L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises*, confirme David Leclerc. *Par exemple, la formation de géomètre a été ouverte pour une seule promotion afin de combler un besoin ponctuel. Avant d'ouvrir un parcours, nous regardons les taux d'insertion et nous sommes en contact direct avec les entreprises. Nous sommes dans un schéma adéquationniste. »*
Le panel de formations proposées est lié au contexte économique et politique. La CCI développe ainsi depuis trois ans divers parcours dans le numérique. En revanche, toutes les formations sont aujourd'hui dispensées à Nouméa. *« La difficulté d'implanter ces parcours dans le Nord est de trouver des entreprises en nombre suffisant pour ouvrir une section entière »*, déplore Florence Lemaire.

« CHAQUE ANNÉE, PRÈS DE 11 000 PERSONNES SE RENSEIGNENT AU POINT A. »

UN FREIN À SON DÉVELOPPEMENT

Depuis 2019, les entreprises n'ont plus besoin d'un agrément pour accueillir des alternants. Les tuteurs doivent cependant suivre une formation d'au minimum une demi-journée. L'entreprise perçoit alors une aide au tutorat, *« symbolique par rapport au travail que l'encadrement d'un alternant représente pour un tuteur*, nuance-t-elle. *Contrairement à la France, il n'y a pas de gros avantages financiers à accueillir un alternant, même si la Nouvelle-Calédonie prend en charge ses cotisations sociales et qu'il est payé moins qu'un salarié lambda. En revanche, l'avantage pour les entreprises est d'avoir une personne formée à des techniques nouvelles et spécifiquement à leurs méthodes. »* C'est pour cette raison que ces formations bénéficient d'un bon taux d'insertion, plus de 80 % en moyenne. La plupart des alternants sont embauchés dans leur entreprise. Les autres en trouvent facilement une autre, quand ils ne continuent pas des études plus poussées. *« Nous aimerions développer l'alternance mais il y a un frein budgétaire. L'an dernier, les budgets pour l'alternance représentaient 340 millions en coûts pédagogiques. Or, c'est la limite du budget dédié, donc s'il y a des nouveaux CFA ou de nouvelles sections qui ouvrent, il y aura un moment où nous ne pourrons plus suivre »*, souligne Florence Lemaire. Pourtant, la demande est là. Chaque année, près de 11 000 personnes se renseignent sur ces parcours au point A, le guichet unique de l'alternance qui regroupe la grande majorité des offres.

UNE CARTE DE CRÉDIT ÉCO-RESPONSABLE ?
TOUT UN OCÉAN DE POSSIBILITÉS
La Banque de Nouvelle Calédonie, première banque du territoire à vous proposer des cartes de crédit respectueuses de l'environnement et confectionnées à 75 % avec du plastique issu du nettoyage des océans et des littoraux.
Dès décembre 2022, toutes nos cartes en renouvellement ou en commande seront éco-responsables !
À la BNC, nous sommes engagés dans le développement durable et savons que ce sont les gouttes d'eau qui font les océans.
VISA Infinite
Banque de Nouvelle Calédonie
LA BNC S'ENGAGE
Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. CACTUS
Banque de Nouvelle Calédonie
BANQUE & ASSURANCE
LA BNC S'ENGAGE
AU QUOTIDIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
www.bnc.nc
Banque de Nouvelle Calédonie
BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP – RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 – contact@bnc.nc

▲ L'ÉQUIPE DU BUREAU TERRE EST COMPOSÉE DE L'ADJUDANT-CHEF THIERRY (TRANSMETTEUR), LE MAJOR GATIEN (TROUPE DE MONTAGNE), L'ADJUDANT-CHEF MICHEL (ARME DU TRAIN), LE CAPORAL-CHEF OPHÉLIE (TROUPE DE LA MARINE) ET LE CAPORAL-CHEF EDDY (TIRAILLEUR).

L'armée de Terre recrute !

RÉCEMMENT RENOUVELÉE, L'ÉQUIPE DU CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES (CIRFA) DE NOUVELLE-CALÉDONIE FAIT CORPS POUR ACCUEILLIR LES FUTURS CANDIDATS QUI ENVISAGENT DE REJOINDRE LES RANGS DE L'ARMÉE DE TERRE.

SA MISSION : RENCONTRER, INFORMER ET ORIENTER LES POSTULANTS QUI, UNE FOIS LEUR CANDIDATURE ACCEPTÉE ET LEUR DOSSIER FINALISÉ, S'ENVOLERONT EN DIRECTION DE LA MÉTROPOLE POUR DES CONTRATS COURTS OU LONGS (3, 5 OU 9 ANS).

Avec 230 dossiers souscrits en 2022 (contre 252 en 2021) et une moyenne d'âge de 22 ans, l'armée de Terre, qui concentre l'essentiel des besoins, continue de séduire les Calédoniens. Fait notable, les jeunes femmes ont aussi toute leur place parmi les militaires : elles représentent 40 % des effectifs du recrutement local. « *Ce taux est sensiblement identique d'une année sur l'autre. Rapporté à la population, il est très positif. Autre point intéressant, le taux de recrutement qui a doublé en dix ans* », relève l'adjudant-chef Thierry, chef du CIRFA et conseiller en recrutement Terre.

UN PARCOURS, DES ÉTAPES

Si la procédure d'engagement est simple, elle comporte néanmoins plusieurs étapes. « *L'objectif est de nous assurer que le candidat au métier de soldat est motivé et qu'il a conscience des implications de son choix (éloignement géographique et familial, respect de la hiérarchie, discipline…)* », précise l'adjudant-chef. Alors que peu de jeunes ont le réflexe de s'inscrire sur le site sengager.fr, ils sont en revanche nombreux à se présenter spontanément au CIRFA, à la caserne Gally-Passebosc, qui organise en réponse une information collective tous les mercredis. Celle-ci réunit en moyenne une vingtaine de jeunes. Son objet ? Présenter de façon générique l'armée de Terre ainsi que le parcours de sélection. « *Les candidats*

▼LES CONDITIONS POUR S'ENGAGER

- Être de nationalité française
- Être âgé de 17 ans et demi à 29 ans
- Être à jour de la Journée défense et citoyenneté (JDC)
- Jouir de ses droits civiques
- Satisfaire aux épreuves de sélection (évaluation psychologique, médicale et sportive)

intéressés remplissent un formulaire et repartent munis d'un dossier de candidature à l'engagement. À charge pour eux de rapporter le dossier complété, ce qui va déclencher dans la foulée une prise de rendez-vous pour les évaluations. Bien sûr, il y a des abandons. Mais d'une façon générale, 60 % des candidats rapportent leur dossier, dont 50 % qui partiront à l'engagement », souligne l'adjudant-chef.

UN MÉTIER, SOLDAT… ET DES DOMAINES DE SPÉCIALITÉS

Le parcours débute avec des évaluations (test de personnalité, QCM…), suivies d'une visite médicale avec un médecin militaire qui va se prononcer sur l'aptitude à poursuivre le parcours. Si tous les voyants sont au vert, le candidat est convoqué pour les évaluations sportives (course à pied, test de Luc Léger, squats, tractions pour les hommes et pompes pour les femmes. À l'issue des épreuves sportives, les candidats sont reçus par un conseiller pour discuter de leur orientation et faire des choix en termes d'affectation (garnison, lieu et spécialité). « *Il est essentiel de travailler son projet en amont en fonction de sa situation, de ses éventuelles obligations personnelles et ses aspirations* », rappelle l'adjudant-chef. Trois domaines d'emploi sont proposés :
- LE SOUTIEN : logistique, restauration, mécanique, santé…
- L'APPUI : aviation légère, génie, artillerie…
- LA MÊLÉE : infanterie, arme blindée-cavalerie…

Le dossier passe ensuite en commission. Si la candidature est retenue, l'aspirant soldat est convoqué pour la signature de son contrat et décolle le soir même. Direction la Métropole et son unité d'affectation. À noter que des départs sont organisés tous les mois pour permettre aux futurs engagés de rejoindre les rangs. « *La richesse du recrutement (sans qualification à bac + 5) et la multitude de spécialités sont complémentaires et offrent un bel escalier social. Pour exemple, 70 % des sous-officiers viennent du rang (soldat) et 50 % des officiers étaient des sous-officiers. Pour ceux qui s'en donnent la peine, l'engagement va leur offrir un cadre réglementé, sportif et dynamique, tout en leur permettant d'acquérir des compétences. Par ailleurs, c'est une plus-value pour le retour à la vie civile* », ajoute l'adjudant-chef. Si la liste des besoins est conséquente, des métiers sont toutefois particulièrement en tension, notamment la mécanique, la maintenance et la logistique.

CONTACTS CIRFA BUREAU DE TERRE

• Caserne Gally-Passebosc - Square Olry
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 6h30 à midi, le mercredi et vendredi de 6h à midi.
Tél. : 29 29 46
Les jeunes peuvent également se rendre dans les MIJ, les PIJ (etc.) du territoire pour constituer leur dossier.

UN SITE DÉDIÉ

Descriptif du métier de soldat, emplois, formations, possibilités d'évolution, tutoriels pour préparer les tests sportifs via des programmes personnalisés… Toutes les informations nécessaires à l'élaboration de son projet sont disponibles sur le site sengager.fr.

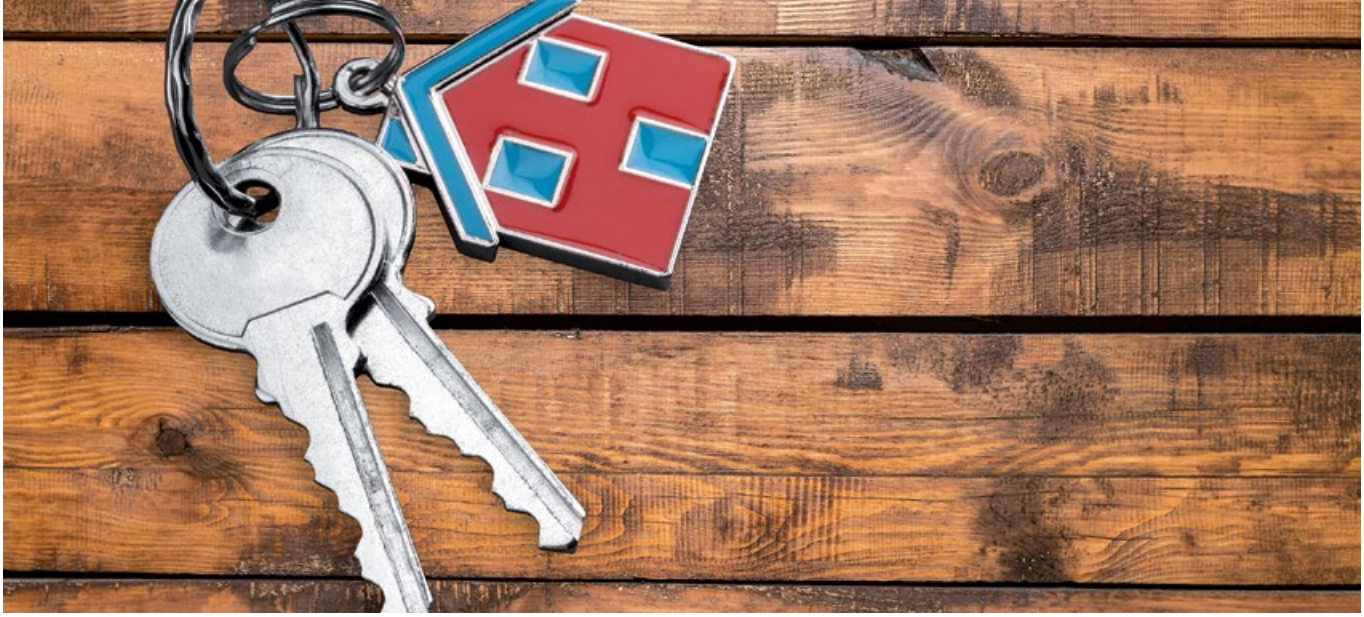

Immobilier : 64 milliards de F CFP de transactions

« LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER PLIE MAIS NE ROMPT PAS. » C'EST PAR CE TITRE QUE L'ISEE A CHOISI DE RÉSUMER, DANS SON PANORAMA ANNUEL, LES TENDANCES DU SECTEUR EN 2021, MARQUÉES NOTAMMENT PAR UNE BAISSE DU VOLUME DE TRANSACTIONS ET UN ESSOUFFLEMENT DES BIENS DESTINÉS À L'HABITAT.

PLUTÔT RÉSILIENT EN 2020, LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER S'EFFRITE EN 2021 AVEC UN NOMBRE DE TRANSACTIONS ET UN MONTANT TOTAL ATTEIGNANT LEUR PLUS BAS NIVEAU DEPUIS HUIT ANS.

La diminution du nombre de ventes de biens immobiliers (-5,8 %) s'accompagne d'une baisse de 11,2 % du montant total des transactions qui s'élève à 64 milliards de F CFP en 2021. Pour autant, le marché de l'immobilier ne s'effondre pas malgré « *les effets conjugués des incertitudes économiques et institutionnelles, de la crise sanitaire, de la baisse du solde migratoire et de la fin des dispositifs d'incitation fiscale qui ont conduit à l'effondrement du marché du neuf depuis 2018* », relève l'ISEE dans son panorama de l'immobilier réalisé en partenariat avec la CCI et la Chambre des notaires. Parmi les faits marquants, on retiendra :

DÉCÉLÉRATION DU MARCHÉ DE L'HABITAT

2 180 transactions (tous types de biens confondus) ont été enregistrées, dont 1 840 sont liées à des biens traditionnels à usage d'habitation (en baisse de 6,2 % par rapport à 2020) qui représentent 84 % de l'ensemble des transactions pour un montant total de 51 milliards de F CFP. « *Le poids des autres transactions s'en trouve renforcé* », relève l'ISEE, faisant référence à la vente de biens immobiliers à destination d'entreprises (locaux professionnels, commerciaux ou industriels…) : leur nombre a augmenté de 4,6 % en cinq ans.

NOUMÉA RESTE DYNAMIQUE

Si Nouméa reste toujours la commune la plus prisée avec 1 070 transactions au compteur, les ventes de biens immobiliers accusent une baisse de 3 % vs 2020. « *Viennent ensuite les communes de Païta (-3,2 %) et Dumbéa (-12,2 %). Avec 180 ventes en 2021, la commune du Mont-Dore affiche le volume de transactions le moins élevé du Grand Nouméa et enregistre la plus forte baisse de transactions (-19,2 %).* »

UN MARCHÉ TRÈS CONCENTRÉ SUR LE GRAND NOUMÉA

90 % du montant total des transactions immobilières du territoire sont concentrés dans le Grand Nouméa (environ 58 milliards de F CFP) alors que sa superficie ne représente que 9 % du territoire et que 67 % des habitants y résident. Selon l'ISEE, « *les particularités foncières calédoniennes expliquent en partie ces disparités : 27 % du territoire calédonien est doté de terres coutumières répondant à la règle des "4 i" : inaliénables, insaisissables, incommutables et incessibles. Ces terres ne peuvent donc pas changer de propriétaire. À ce titre, il existe de fortes disparités entre les provinces.* »

LA VENTE DE MAISONS SURPASSE CELLE DES APPARTEMENTS

Sur l'ensemble du territoire, 44 % des transactions concernent dorénavant des

maisons, qui surpassent ainsi les ventes d'appartements (37 %). Les 19 % restants représentent l'achat de terrains à bâtir. « *Ainsi*, analyse l'ISEE, *la tendance amorcée depuis deux ans se confirme. Le marché des appartements poursuit son mouvement à la baisse depuis 2018. Ses ventes sont de 13 % inférieures à l'année précédente (…). Sur les cinq dernières années, la vente de maisons (neuves ou anciennes) fait preuve d'une stabilité remarquable.* »

LOGEMENTS NEUFS : L'EXCEPTION DE TROIS TERRITOIRES

Avec seulement 86 logements neufs vendus en 2021, le marché du neuf destiné à l'habitat ne représente plus que 5 % de l'activité immobilière en 2021. À souligner toutefois, le dynamisme qui se maintient dans trois territoires enregistrant une proportion élevée de logements neufs par rapport à l'ensemble des ventes : Dumbéa (15 % des 215 transactions) et les secteurs centre-ouest et sud de Nouméa (respectivement 9 % et 12 % des 118 et 276 transactions). Fait notable, « *si les constructions anciennes ne sont pas épargnées par la baisse du volume des transactions (-6,1 %), le marché de l'ancien ralentit à un rythme plus modéré et continue de soutenir l'activité immobilière calédonienne* ».

UN QUART DE PRIMO-ACCÉDANTS

89 % des 1 840 acquéreurs de biens immobiliers à usage d'habitation sont des particuliers. Dans le détail, 26 % d'entre eux accèdent pour la première fois à la propriété en bénéficiant de mesures fiscales destinées aux primo-accédants. En six ans, le nombre de ventes conclues par des bénéficiaires de ces avantages fiscaux a chuté de 37 %, soit plus vite que le nombre total des ventes (-27 %). En cause, des critères d'attribution plus restrictifs depuis 2019. À souligner que la primo-accession à la propriété se développe dans les zones rurales. « *Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à s'implanter en brousse pour concrétiser leur projet immobilier (+49 % entre 2020 et 2021, contre -15 % sur le Grand Nouméa)* », peut-on lire dans l'étude.

DES PRIX TRÈS DISPARATES

28 millions en moyenne, c'est le prix qu'il faut débourser pour acquérir une habitation : il faut compter 25 millions pour un appartement, 35 millions pour l'achat d'une maison et 17 millions pour l'achat d'un terrain constructible. D'importants écarts se situent entre les prix constatés en brousse et sur le Grand Nouméa. « *Le prix des biens avoisine les 19 millions de F CFP en zone rurale en 2021, quand il faut dépenser près de 29 millions de F CFP pour s'installer sur le Grand Nouméa* », relève l'Institut. Sans surprise, avec un prix médian de 32 millions de F CFP, les quartiers sud de Nouméa restent les plus élevés du territoire. À l'inverse, avec 19 millions de F CFP, Païta reste la commune la moins chère du Grand Nouméa depuis 2014.

L'intégralité de l'étude est disponible sur www.isee.nc

« LE MARCHÉ DU NEUF DESTINÉ À L'HABITAT NE REPRÉSENTE PLUS QUE 5 % DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE. »

© NCT

TOURISME : À LA (RE)CONQUÊTE DES JAPONAIS

La signature, le 12 septembre dernier, d'un partenariat de trois ans entre Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT) et le tour opérateur japonais JTB doit permettre de relancer la promotion de la destination calédonienne. Avec près de 20 000 employés et un réseau de plus de 300 agences, JTB est le premier pourvoyeur de touristes japonais en Nouvelle-Calédonie. Visibilité dans les agences, brochures et sites Web de JTB, campagnes de vente en coopération, formation des agents de voyage à la destination, partage de données statistiques et stratégiques… figurent parmi l'arsenal de moyens qui vont être déployés.
La signature de ce partenariat, en vigueur jusqu'en 2025, devrait jouer en faveur de l'attractivité du Caillou et lui permettre de reconquérir les flux touristiques perdus avec la pandémie : au Japon, plus de 80 % des réservations de voyage pour la Nouvelle-Calédonie sont effectuées dans une agence de voyages. L'annonce faite par l'ambassadeur du Japon en France, Junichi Ihara, de l'ouverture d'un Consulat général du Japon en Nouvelle-Calédonie en janvier 2023, pour marquer la volonté du Japon *« de contribuer à la relance de l'économie calédonienne »*, devrait également participer à accompagner la relance du tourisme nippon et rappelle les liens forts qu'entretiennent les deux archipels depuis plus de 130 ans. Pour rappel, les Japonais représentaient 22 000 touristes, soit 16 % de la fréquentation touristique du Caillou, avant la crise sanitaire.

UN FONDS, DES AMBITIONS

Cinq millions de francs. C'est le montant de la subvention allouée à l'ONG fidjienne Inspire Pacific, répartie entre la Nouvelle-Calédonie et le Fonds Pacifique, destinée *« à organiser un échange de bonnes pratiques avec la Direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse (DPJEJ) afin d'améliorer la prise en charge de mineurs sous main de justice »*. Les fonds permettront, entre autres, d'améliorer l'équipement du centre de réhabilitation pour mineurs dont l'ONG assure la gestion à Fidji. L'établissement, qui accueille des garçons âgés de 14 à 18 ans, met en œuvre des programmes d'alphabétisation, de développement personnel, d'art ou encore de sport afin d'accompagner les jeunes Fidjiens. C'est l'unique structure de ce genre sur l'archipel.

CLASSEMENT APEX : CINQ ÉTOILES POUR AIR TAHITI NUI !

Pour la cinquième année consécutive, la compagnie internationale polynésienne a été désignée « 5 Star Major Airline » ou « Grande compagnie cinq étoiles » dans le classement APEX Official Airline Ratings.
« Les notations des passagers ont permis d'établir ce classement renommé et de confirmer la place d'Air Tahiti Nui, transporteur principal à destination de la Polynésie française, parmi les grandes compagnies internationales », souligne la compagnie dans un communiqué. La *Airline Passenger Experience Association* (APEX) attribue chaque année ses prix aux compagnies internationales pour la qualité de leurs services et de leurs équipements. Ce classement est élaboré selon les avis certifiés déposés par les passagers sur l'application de voyage TripIt de Concur.

PACIFIQUE : HAUSSE DE LA PAUVRETÉ ALIMENTAIRE DES ENFANTS

La pauvreté alimentaire des enfants est en progression dans le Pacifique. C'est ce qui ressort d'une récente étude publiée par l'UNICEF.
Les Kiribati arrivent en tête de ce classement, enregistrant le taux le plus élevé, avec 91 % d'enfants vivant dans la pauvreté alimentaire, suivie des Samoa (80 %), des Tuvalu (71 %), des Tonga (47 %) puis de Fidji (45 %).
« La pauvreté alimentaire des enfants est un état où les jeunes enfants ne sont pas nourris avec le nombre minimum de groupes alimentaires dont ils ont besoin dans la petite enfance », rappelle l'UNICEF qui définit *« les enfants vivant dans la pauvreté alimentaire comme le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans consommant des aliments et des boissons provenant de quatre ou moins des huit groupes d'aliments définis »*.

FAITES PLAISIR POUR LES FÊTES !

PENSEZ AUX BONS CADEAUX

Av. du Maréchal Foch - Nouméa Centre ville - **Tél. : 45 02 20**

QUESTIONS À…

LIONEL ROBY, DIRECTEUR DE L'AGENCE FRANCOPHONE EN AUSTRALIE

Australie : mettre son bien à louer sur Airbnb

QUELS SONT LES MÉCANISMES POUR METTRE SON LOGEMENT À LOUER SUR LA PLATEFORME AIRBNB LORSQU'ON ON EST PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER EN AUSTRALIE ? ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AVEC LIONEL ROBY, DE L'AGENCE FRANCOPHONE À SYDNEY.

Tous les biens peuvent-ils être loués sur la plateforme ?
Non. Il faut impérativement que le propriétaire vérifie s'il a le droit de louer son logement via ce type de plateforme. Dans le cas d'une copropriété, certains syndics peuvent s'opposer à ce type de gestion. S'il s'agit d'une villa, le problème ne se pose généralement pas (à moins d'être dans un syndic regroupant plusieurs villas). Le plus simple est de poser la question à son syndic. Pour rappel, Airbnb est une plateforme en ligne qui met en relation des hôtes et des invités. Dit autrement, il s'agit d'une location à court terme d'un bien. La plateforme se rémunère lors du paiement et un gestionnaire local s'occupe de l'aspect pratique, à l'image d'une agence immobilière classique. Ce dernier est rémunéré via un pourcentage des loyers facturés par Airbnb.

Est-il possible pour un Calédonien de mettre un bien australien sur Airbnb et d'en profiter pendant les vacances ?
Tout à fait. Il suffit de donner un préavis suffisant à son gestionnaire. Cependant, il faut garder en tête qu'en général, la période de vacances préférée des Calédoniens coïncide très souvent avec celles des Australiens, c'est-à-dire en été. Pour autant, c'est durant cette période que l'on fait les meilleurs rendements locatifs.

Comment savoir si un bien est adapté à ce type de location ?
L'emplacement est la clé. Il va d'ailleurs avoir un effet sur le prix de la nuitée. Il faut donc bien évaluer l'attractivité du bien : proximité des commerces, moyens de transport, points d'intérêts… Une maison en banlieue ne présentera pas les mêmes atouts qu'un appartement en centre-ville.

Autre facteur important, la nature du bien en lui-même. Au-delà de la communication marketing (photos, présentation des lieux…), le logement proposé doit être impeccable et correspondre au descriptif qui en a été fait sur la plateforme. Plus globalement, il doit pouvoir offrir des prestations quasi hôtelières (service de ménage régulier, bonne literie, équipements à jour, connexion Internet suffisante, etc.).
En Australie, la plupart des sociétés de gestion en Airbnb proposent des « packs meubles » qui répondent aux attentes actuelles des hôtes (TV multimédia, modem Wi-Fi puissant, meubles solides, tons neutres, design moderne, etc.).

« Les rendements sont généralement supérieurs à la location à long terme. »

Un rendement Airbnb est-il comparable à un rendement locatif classique ?
Les rendements sont généralement supérieurs à la location à long terme, même si chaque bien est unique : une estimation doit être réalisée au cas par cas. Si l'on se base sur une cinquantaine de biens proposés dans plusieurs métropoles australiennes - Sydney, Melbourne, Brisbane et Sunshine - avec a minima trois ans de recul, le constat est sensiblement le même : le loyer net avant l'impact fiscal, c'est-à-dire net de toutes les charges en Airbnb y compris l'entretien, les réparations et toutes les charges courantes (Internet, copropriétés, frais municipaux, assurance, comptable, etc.), est égal au loyer brut dans le cadre d'un bail classique. Cependant, il s'agit de moyennes. Certains clients utilisent leur bien plusieurs mois par an, ce qui affecte le rendement, d'autres souhaitent « recycler leurs meubles » parfois au détriment de l'attractivité de leur bien. Enfin, des événements culturels ou sportifs (Grand Prix de formule 1, Open d'Australie…) et certaines périodes de l'année (vacances scolaires) peuvent contribuer à booster les loyers.

Airbnb fonctionne avec un système de notation. Qu'en est-il ?
La plateforme donne une note à l'invité après son séjour dans le logement. Ce dernier doit également évaluer le bien dans lequel il a séjourné. Cette double note est importante. C'est elle qui va faire la différence entre un bien qui se loue facilement et régulièrement. Elle permet aussi d'identifier, voire, le cas échéant, de refuser un locataire identifié à problèmes et/ou blacklisté par la plateforme.

Avez-vous des conseils à donner ?
Il est primordial d'avoir une « assurance propriétaire » adéquate : vous devez informer votre assureur que votre bien est en Airbnb. Ce dernier couvrira tout ou partie des dégâts qui pourraient être occasionnés par un mauvais locataire. Pour mémoire, Airbnb couvre également chaque bien à hauteur de 1 million de dollars (« AirCover » / automatique et incluse dans leurs frais).

« CIRCUIT PRO » : LA SOLUTION ANTIGASPILLAGE DES PROFESSIONNELS

Réservée aux professionnels et aux associations, la plateforme numérique « Circuit pro » est destinée à faciliter la vie des entreprises en leur permettant d'échanger des biens ou des services. Échanger, donner, vendre ou acheter du matériel (en état de marche ou réparable), réutiliser des produits ou des matières (chutes de matières, contenants…) ou encore mutualiser des ressources partiellement exploitées (locaux, co-voiturage, etc.). En valorisant les ressources disponibles, parfois trop peu utilisées, Circuit pro doit également permettre aux entreprises de gagner en compétitivité et développer des synergies. En déployant cet outil 100 % local qui doit participer à favoriser le réemploi et diminuer l'empreinte écologique des activités économiques, la CCI et la CMA réaffirment leur volonté commune de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire. Seule obligation pour les intéressés : avoir un numéro de Ridet pour pouvoir déposer une annonce.
www.circuitpro.nc

LA PERCÉE DE BEREAL EN FRANCE

Dans son rapport bimestriel, Daita.ai publie son classement des applications les plus téléchargées en France au troisième trimestre 2022 : WhatsApp Messenger monte sur la première marche, grignotant une place par rapport au trimestre précédent. TikTok fait également une belle percée pour se classer en seconde position, suivi de l'application Doctolib. À souligner, l'apparition du réseau social français BeReal qui arrive à la dixième position après un bond de… 128 places (vs 2e trimestre 2022).

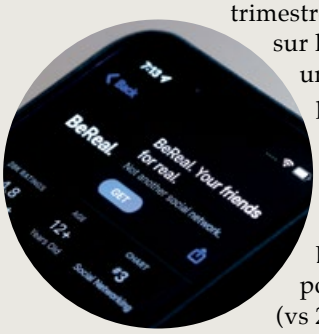

TALENTS CALÉDONIENS : UNE PLATEFORME POUR INFORMER ET ORIENTER

Lauréate de l'appel à projets « Jeunesse Outre-Mer » lancé par le ministère des Outre-mer en mars 2022, une nouvelle plateforme numérique va être mise en ligne en 2023 dans l'objectif de promouvoir l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie et faciliter la recherche d'information des talents souhaitant s'installer sur le territoire. La création de cette plateforme s'inscrit dans la continuité du parcours « Re-vivre en NC » *(lire en pages 30-31)*. Elle permettra de renseigner des questions pratiques sur les démarches administratives, l'emploi, le logement, la santé, etc. La navigation pourra être personnalisée selon les profils de façon à être la plus efficiente possible.

OPEN DATA DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE : LES JEUX DE DONNÉES LES PLUS TÉLÉCHARGÉS

Les données publiques des administrations calédoniennes sont en ligne sur la plateforme « open data » de la Nouvelle-Calédonie, lancée en 2020. Plus de 400 jeux de données brutes, classées en 16 thématiques (agriculture, aménagement, économie, éducation, énergie, mines, environnement, tourisme, transport…) sont accessibles sur le site data.gouv.nc de manière libre et gratuite. Il peut s'agir de données géographiques, de flux et de réseaux humains, d'annuaires, d'agendas culturels et touristiques ou encore de textes réglementaires, de mesures environnementales… En tête des jeux de données les plus téléchargés, on retrouve les lieux de santé en Province nord. Suivent les tribus en Province nord, l'atlas des équipements publics, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de la Province sud et le Référentiel des immeubles localisés (REFIL).

ON NOUS INTERDIT DE VOUS MONTRER NOS PRODUITS MAIS ON VOUS ASSURE...

TOUT EST BON.

LA CAVE
DU CHÂTEAU
WWW.LACAVEDUCHATEAU.NC

CHÂTEAU ROYAL - 140 PROMENADE ROGER LAROQUE - ANSE VATA - NOUMEA

INÉGALITÉS SALARIALES FEMMES/HOMMES : UN MOTIF DE DÉMISSION POUR PLUS DE 8 JEUNES SUR 10

Les considérations éthiques et culturelles d'un emploi importent désormais plus aux salariés que les considérations salariales. Ces derniers se disent même prêts à quitter ou à refuser un poste si leur employeur ne répond pas à leurs attentes en matière de diversité et de traitement équitable au sein des équipes. C'est ce que révèlent les chiffres de la dernière enquête « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » menée par ADP, pionnier et leader mondial des solutions de ressources humaines, auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.
Parmi les principaux enseignements de l'étude :

- 83 % des travailleurs âgés de 18 à 24 ans envisageraient de changer d'entreprise en cas d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes. De même, 77 % d'entre eux pourraient quitter leur emploi s'ils faisaient face à un manque de diversité et d'inclusion au sein de leur entreprise.
- Seulement 4 salariés français sur 10 (41 %) affirment que leur entreprise applique une politique d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, un constat plus partagé par les hommes (46 %) que par les femmes (35 %).
- 37 % des collaborateurs pensent que leur employeur applique une politique RH de diversité et d'inclusion. C'est tout particulièrement le cas des hommes (41 % contre 32 % des femmes) tout comme les salariés âgés de 25-34 ans (41 %).
- Seulement 23 % des Français estiment que leur employeur s'est amélioré ces trois dernières années en matière d'égalité salariale et 22 % en ce qui concerne la diversité et l'inclusion.
- Les services RH (31 %), les salariés eux-mêmes (28 %) et les managers (25 %) sont considérés comme étant les principaux influenceurs d'égalité des salaires entre les femmes et les hommes et d'une politique de diversité et d'inclusion au sein des entreprises.

VERS UNE ÉCONOMIE PLUS INCLUSIVE ?

La première édition de la Semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) organisée sur le territoire par l'Agence française de développement (AFD), en partenariat avec les acteurs et les partenaires du secteur, a permis de mettre en exergue cette économie « *plus inclusive et durable, au fort potentiel de création d'emplois et accélérateur d'innovations, qui place l'homme, plutôt que le profit, au centre de son fonctionnement et regroupe l'ensemble des organisations dont les activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale et environnementale* ». Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'étude « Appui à la structuration de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Calédonie » co-financée par l'AFD et la Banque des territoires, parue en novembre 2021. Celle-ci fait état de « *structures nombreuses et ancrées dans les territoires sous différentes formes (associations, mutuelles, coopératives, entreprises) mais ne bénéficiant pas (encore) d'un cadre juridique et réglementaire dédié, contrairement à la Métropole où une loi-cadre relative à l'ESS a été adoptée en 2014* ». Un avant-projet de loi du pays pourrait être déposé d'ici la fin de l'année qui permettrait, entre autres, d'accéder à des financements.

Sur le territoire, l'ESS représente :

- 1,7 % du PIB
- 8 % des emplois privés
- 13 882 entreprises, soit environ 23 % des entreprises enregistrées au RIDET
- 94 % sont des associations
- 334 d'entre elles ont au moins un salarié
- 76 % des entreprises employeuses de l'ESS se trouvent en Province sud, soit environ 4 900 salariés.

LE CHIFFRE

Sur le Caillou, plus de 800 entreprises (dont 97 % pérennes à trois ans), qui ont favorisé la création et le maintien de 1 600 emplois, ont vu le jour en quinze ans accompagnées par le réseau Initiative NC. La plateforme locale du réseau Initiative France œuvre pour le développement économique du territoire et la création d'emplois par le financement et l'accompagnement gratuit de petites et moyennes entreprises.

Adhérez maintenant pour faire entendre votre voix !

1 500 entrepreneurs adhérents

10 permanent(e)s spécialisé(e)s au service des entrepreneurs

80 mandataires adhérents occupant 75 instances socio-économiques

27 syndicats professionnels sectoriels

+90% des adhérents gèrent des **PME et TPE**

informer

fédérer

aider

ENTRE CHEFS D'ENTREPRISE, SOYONS PLUS SOLIDAIRES POUR NOUS DÉFENDRE ET NOUS FAIRE ENTENDRE.

Ne relevez pas seuls les changements socio-économiques à venir ! ENSEMBLE, portons un modèle d'entrepreneuriat calédonien et de croissance responsable pour tous.

Bénéficiez de **représentations engagées, de ressources, d'informations-clés, de conseils et de partages d'expériences** portés par des chefs d'entreprise qui œuvrent au quotidien pour les entreprises calédoniennes.

Rapprochons-nous pour que la Nouvelle-Calédonie garde l'esprit libre d'entreprendre !

www.medef.nc/demande-adhesion

Mouvement des **Entreprises** de Nouvelle-Calédonie

AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Plus d'informations :

@ medefnc@medef.nc 27 35 25 www.medef.nc

push & pull

LA MÉTÉO DU CAILLOU

MAUSSADE

Le secteur de l'artisanat dans la tourmente. Réalisée en octobre 2022, l'enquête de la CMA sur les impacts du contexte international sur le secteur artisanal révèle que 98 % des artisans interrogés déclarent subir « *au moins un impact négatif* ». Les impacts ressentis par le plus grand nombre et le plus fortement portent sur les hausses de prix : elles concernent les matériaux et les matières premières (pour 9 artisans sur 10), le carburant (9 sur 10), les équipements et le matériel (8 sur 10). S'ensuivent des difficultés d'approvisionnement pour 7 artisans sur 10 (absence de livraison, rupture de stocks, augmentation des délais de livraison). Le prix de l'électricité affecte également plus de la moitié des artisans. *(Source : CMA)*

MITIGÉ

L'activité touristique, avec 12 210 visiteurs enregistrés sur le territoire au 2e trimestre 2022, retrouve péniblement des couleurs. Quoiqu'encore timide, la reprise semble pourtant se profiler : la fréquentation touristique a augmenté de 91 % entre les mois de janvier et juin 2022. Cependant, elle reste très en-deça du dynamisme observé avant la crise sanitaire, où plus de 53 000 touristes étaient venus sur le territoire à cette même période en 2019. Parmi les raisons avancées, « *tous les pays n'ont pas rouvert leurs frontières et la pandémie demeure un frein pour de nombreux touristes* », indique l'ISEE dans sa note de conjoncture. L'institut relève trois grandes catégories de touristes qui se dégagent selon le motif de leur séjour : les vacanciers (36 %), les touristes affinitaires (62 % originaires de Métropole pour l'essentiel) et les voyageurs d'affaires (18 %).

Le marché immobilier, après une certaine stabilité retrouvée en 2020, qui se dégrade de nouveau en 2021. « *Avec 2 180 transactions conclues en 2021, il diminue de 5,8 % par rapport à l'année précédente, mais ne s'effondre pas* », analyse l'ISEE dans sa synthèse dédiée aux transactions immobilières. La diminution du nombre de ventes de biens immobiliers s'accompagne d'une baisse de 11,2 % du montant total des transactions. Avec 64 milliards de F CFP, le montant des transactions affiche son plus bas niveau depuis huit ans *(lire pages 36-37)*.

BEAU TEMPS

Sur les produits de la mer. Au 2e trimestre, les exportations de produits de la mer et de l'aquaculture progressent de +31 %. Le volume de thons exportés est en nette progression (+43,5 %), de même que celui des crevettes, toutefois plus modéré (+3,5 %). Avec 115 millions de F CFP sur le 2e trimestre 2022, la valeur des exportations de thons atteint son meilleur niveau depuis deux ans. *(Source : l'ISEE)*

TABLEAU DE BORD

➔ *PIB*
1 016 milliards de F CFP (2021)

➔ *PIB/habitant*
3,76 millions de F CFP (2021)

➔ *Ménages*
90 800 foyers (2019)

➔ *Indice des prix à la consommation*
-0,2 % hors tabac (octobre 2022)

➔ *Salariés*
67 110 salariés du secteur privé
(1er trimestre 2022)

➔ *Taux de couverture*
(des importations par les exportations)
58,7 %
(de janvier à juin 2022)

➔ *Valeur des importations*
100 milliards de F CFP
(2e trimestre 2022)

➔ *Valeur des exportations*
59,5 milliards de F CFP
(2e trimestre 2022)

➔ *Cours du nickel*
22 857,87 USD/tonne
(septembre 2022)

➔ *SMG*
(salaire minimum garanti)
163 102 F CFP
(revalorisé au 1er octobre 2022)

➔ *SMAG*
(salaire minimum agricole garanti)
138 639 F CFP
(revalorisé au 1er octobre 2022)

ATV DRONE

- AÉROSURVEILLANCE
- SÛRETÉ SUR SITE
- & SITE SENSIBLE LEVÉE DE DOUTE
- IDENTIFICATION À DISTANCE
- VISION NOCTURNE & INFRAROUGE
- DIAGNOSTICS PHOTOVOLTAIQUES
- ÉTAT DES LIEUX APRÈS SINISTRE

ATV PROTECTION

ATV SURVEILLANCE PROTECTION

911 566

522 000

directeur@atv.nc

A.T.V. Surveillance Protection : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N°988-2116-10-17-20170625730

A.T.V. Protection : Autorisation d'exercer délivrée par par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N°988-2115-07-28-20160558362

Sunset Immobilier

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU 80 00 50

6, rue J. Garnier - BP 2958 Nouméa - **www.sunset-immo.nc**

7J/7 SERVICE TRANSACTION - Agence ouverte du lundi au samedi inclus

CP 1998 / 07T-07G / Nouméa - GB SGCB / 44 rue de l'Alma